LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*

Vol. 83 n°13 Saint-Boniface, du 28 juin au 4 juillet 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«Si on perd notre culture, on perd le pays.»

Gilles Landry s'inquiète de l'effet des compressions venues du Conseil des arts du Canada sur l'avenir des Éditions du Blé. **Page 13.**

Les oubliés?

Les francophones ont failli ne pas faire partie du comité de révision des bibliothèques et on veut maintenant s'assurer que les services en français seront maintenus. À commencer par le poste de coordonnateur. **Page 3.**

Place Georges-Forest

Après sept ans d'effort, la Place Georges-Forest voit enfin le jour. Ce projet immobilier pourra accueillir 18 familles dans Saint-Boniface. **Page 7.**

photo: Anie Cloutier

Plein feux sur l'été

C'est avec un grand Bang que la Compagnie du Sieur de La Vérendrye a marqué la fête des Canadiens français célébrée les 22 et 23 juin à La Broquerie. Plus de 1 000 personnes ont bravé le froid et la pluie pour venir célébrer la Saint-Jean Baptiste. Les fêtards estivaux ne seront pas en reste en fin de semaine. Ils pourront choisir entre la Fête d'été de Saint-Malo, le Festival du patrimoine Montcalm et participer aux célébrations du 1er juillet à Saint-Boniface. À lire page 13.

La Villa Youville en grève

La grève des employés de soutien et des aides-infirmières des foyers pour personnes âgées s'étendra en région dès le 6 juillet. À Sainte-Anne, l'Hôpital et la Villa Youville se préparent au débrayage des employés et la grève pourrait affecter d'autres hôpitaux en région, par exemple à Sainte-Rose, Saint-Pierre, Vita, Morris et Emerson.

Le directeur général de la Villa Youville et de l'Hôpital de Sainte-Anne, Francis Labossière, a appris le 21 juin que les syndiqués s'étaient prononcés en faveur de la grève dès le 6 juillet.

Une soixantaine d'employés de la Villa Youville et 14 de l'Hôpital seront en grève. À l'Hôpital, il s'agit surtout d'employés d'entretien, de la cuisine, du maintien et de la buanderie, ainsi que d'un commis et d'une aide-infirmière. Ces employés, précise-t-il, ont reçu les mêmes offres que les grévistes des autres institutions, comme le Centre Taché ou le Foyer Valade.

Pour maintenir les services, la Villa Youville et l'Hôpital sont à la recherche de travailleurs de remplacement. Francis Labossière a surtout besoin de travailleurs aptes à fournir les soins personnels aux résidants de la Villa; «on a aussi des offres de bénévoles et dans la plupart des secteurs, on est assez bien organisés pour faire face au conflit».

On tente aussi de placer au moins 30 % des résidants de la Villa Youville à l'Hôpital de Sainte-Anne, où la grève aura moins d'effets sur la prestation des soins personnels, ou à celui de Steinbach.

Ce conflit, pense-t-il, risque d'être long. «Ce gouvernement n'est pas porté à adopter de lois pour forcer le retour au travail. En 1991, la grève des infirmières avait duré 31 jours et le gouvernement n'était pas intervenu.»

Sylviane LANTHIER

Pour une mise à jour de la situation au Centre Taché et au Foyer Valade, lire à la page 5.



photo: Anie Cloutier

Sauter en parachute pour le sida et pour le plaisir: c'est ce que fera Nicole Dupéré le 24 août. Page 17.





ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire
publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Lucie-Madeleine DELISLE
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.


Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-20PSCOM
(613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

Duhamel reste à Ottawa

Winnipeg - Le député de Saint-Boniface à Ottawa, Ronald Duhamel,ne se lancera pas dans la course à la chefferie du parti libéral provincial. «Le choix à faire était difficile», explique-t-il. Le député libéral du comté de Inkster, Kevin Lamoureux, disputera donc le poste de leader du parti libéral provincial avec l'ancienne présidente du parti, Ginny Hasselfield.

Un œil sur la formation

Ottawa - Les francophones auront leur mot à dire sur les politiques gouvernementales en matière de formation professionnelle, assure le ministre du Développement des ressources humaines. Doug Young se prépare à ratifier une entente de principe avec le Conseil canadien de la coopératrion et la Fédération des communautés francophones et acadienne qui devrait assurer aux francophones une participation équitable aux programmes et services du Ministère. Ce dernier s'assurera, via la formation d'un comité conjoint, que les provinces qui accepteront la responsabilité de la formation professionnelle, tiendront compte des besoins et des attentes des communautés francophones. (APF)

Décision historique

Ottawa - Le gouvernement ontarien ne peut pas stopper la construction d'une école de langue française sous prétexte qu'il est à court d'argent. C'est le jugement que vient de rendre les tribunaux de l'Ontario, qui ordonne au gouvernement Harris d'approuver la construction d'une école secondaire francophone à Mississauga et de débourser les 10 millions $ nécessaires à la réalisation du projet. Cette décision vient renverser un moratoire d'un an sur la construction de nouvelles écoles décrété le 6 mars par le gouvernement Harris. Selon l'avocat des parents, Me Paul Rouleau, ce jugement confirme que les gouvernements ne peuvent pas contourner facilement leurs obligations à l'endroit des francophones. (APF)

ACTUEL

L'avenir des bibliothèques à Winnipeg

Et les services en français?

L'avenir des bibliothèques ne se trouve pas entr les mains des fonctionnaires de la Ville. C'est une des conclusions du comité chargé de réviser le mandat des bibliothèques de Winnipeg, qui s'apprête à déposer à la Ville la version finale de son rapport, après un travail qui aura duré plusieurs mois.

Nommée tardivement à ce comité pour y représenter les francophones, Hélène Arsenault-Schulz n'aura participé qu'aux quatre dernières rencontres avant l'ébauche de la version finale des recommandations.

Elle a posé beaucoup de questions pour comprendre la situation des bibliothèques et découvert une bureaucratie lourde qui s'oppose aux changements. À la Bibliothèque de Saint-Boniface, elle a rencontré des employés laissés sans supervision directe depuis plus d'un an et qui réclament maintenant que le poste de coordonnateur aux services en français soit comblé.

Les versions préliminaires du rapport du comité de révision, explique Hélène Arsenault-Schultz, comprennent plusieurs recommandations qui, si elles étaient mises en pratique, changeraient radicalement la gestion des bibliothèques. «Je suis arrivée dans le jus, au moment où le travail important se faisait, lance la représentante des francophones. C'est-à-dire au moment où on parlait du personnel, de l'argent, du recours à des bénévoles et de la création d'un conseil d'administration qui aurait le pouvoir de décision.»



photo: Sylviane Lanthier

Hélène Arsenault-Schultz et Rénald Rémillard à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.

Mais le rapport, dit-elle, ne comportait pas de précisions quant à l'avenir des services en français ou de la Bibliothèque de Saint-Boniface. Hélène Arsenault-Schultz a donc travaillé conjointement avec la Société franco-manitobaine (SFM) pour être en mesure de présenter une formulation qui, explique Rénald Rémillard de la SFM, «soit claire, bien faite et puisse s'intégrer dans l'ébauche du rapport sans que ce soit perçu comme menaçant.»

Au moment d'écrire ces lignes, Hélène Arsenault-Schiultz s'apprêtait à proposer ces modifications aux membres du comité lors d'une réunion le 26 juin. Le rapport, précise-t-elle, sera présenté au comité exécutif de la Ville le 17 juillet et au Conseil de ville le 24 juillet.

«C'est la quatrième démarche publique tentée pour trouver une solution au problèmes des bibliothèques, raconte-t-elle. Les trois autres n'ont rien donné.» Le comité est présidé par le conseiller Armaro Silva et par l'avocat Abe Anhang, un défenseur des bibliothèques qui pense que leur gestion devrait être remise entre les mains des citoyens. Ce serait là une façon pour les bibliothèques de diversifier leurs souces de revenu, puisqu'elles pourraient frapper aux portes des corporations privées. Ce serait aussi un moyen de les libérer de la main mise des fonctionnaires de la Ville qui n'ont d'autres solutions aux problème financiers que de proposer des diminutions dans le budget des bibliothèques.

Le comité, explique Hélène Arsenault-Schultz, pense qu'il faut revenir au niveau de financement de 1990 et rétablir le nombre d'employés. Il propose aussi d'établir trois paliers de subventions, selon l'importance des services. Ainsi, certains services offerts par les bibliothèques seraient pleinement subventionnés, d'autres le seraint moins et les usagers devraient payer pour les obtenir. On propose enfin de mettre sur pied une fondation pour les bibliothèques.

En parlant avec les employés de la Bibliothèque de Saint-Boniface, Hélène Arsenault-Schultz a aussi pu constater l'esprit qui règne au sein du personnel, laissé sans coordonnatrice depuis plus d'un an. «Il n'y a pas de leadership, pas d'animation et personne pour défendre les besoins de la Bibliothèque de Saint-Boniface» auprès des plus hautes instances administratives, constate-t-elle. Le personnel n'arrive plus à offrir les mêmes services. On constate aussi que la bibliothèque est moins fréquentée.

Rénald Rémillard rappelle quele comité de révision n'a pas comme mandat de trouver un nouveau coordonnateur aux services en français. Il précise que la SFM est active dans ce dossier depuis peu de temps. «Les gens auparavant n'avaient pas attiré notre attention là-dessus», dit-il.

La SFM cherche maintenant à s'assurer que si un conseil d'administration est mis sur pied, il y aura une représentation assurée des francophones et une protection pour les services en français. Il reconnaît que dans cette perspective, il faut également exiger de la Ville que le poste de coordonnateur soit comblé.

Le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, avoue lui aussi ne pas être au fait des problèmes de la bibliothèque. Mais, rappelle-t-il, le rapport du comité de révision doit être étudié par le comité de planification où il siège. «Toute cette question sera discutée publiquement cet automne», rappelle-t-il.

Sylviane LANTHIER

Division scolaire franco-manitobaine

André Chaput, secrétaire-trésorier

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a annoncé le 26 juin la nomination d'André Chaput au poste de secrétaire-trésorier.

André Chaput, qui a occupé ce même poste pendant 14 ans à la Division scolaire Seine, apporte son expérience en matière de gestion financière, précise le président de la DSFM, Aurèle Boisvert. Il entrera en fonction le 15 août 1996.

La DSFM avait remercié sa secrétaire-trésorière, Cécile Berard, en décembre dernier et depuis le poste était occupé de façon intérimaire par Annette Grenier-Tétrault.

S. L.

ÉDITORIAL

Plaidoirie pour le livre

Il arrive parfois que des événements se produisent et que sur le coup on ne se rende pas compte de leur signification ou de leur importance. Il en est ainsi du départ de Danielle Chagnon en décembre dernier. En quittant le Manitoba pour Ottawa, c'est aussi son poste de coordonnatrice des services en français dans les bibliothèques de Winnipeg qu'elle laissait.

Ce départ s'est fait en douceur et est passé presque inaperçu pour une raison bien simple: ce poste, il y avait longtemps qu'elle ne l'occupait plus; depuis le moment, en fait, où elle avait accepté de remplacer un congé de six mois aux services techniques des bibliothèques. Mais la personne qu'elle remplaçait n'est jamais revenue. Et Danielle Chagnon non plus.

Résultat: bien que de façon officielle ce poste ne soit libre que depuis six mois, il y a dans les faits plus d'un an qu'il est vacant.

Depuis, la Bibliothèque de Saint-Boniface est laissée sans leadership. Personne ne s'occupe d'en assurer la promotion auprès du public francophone et la bibliothèque n'a plus de voix officielle auprès des instances administratives de la Ville.

Ce qui a deux effets. D'abord, le personnel s'essoufle. Ensuite, le fait que l'absence prolongée de la coordonnatrice des services en français suscite si peu de réaction tend à donner raison à ceux qui ont décidé que ce poste n'a pas besoin d'être comblé.

Et pourtant, c'est faux. Dans le passé, les personnes qui ont occupé le poste ont été pour la culture française et pour le livre français des agitateurs dans le bon sens du terme, des animateurs qui cherchaient à faire de la bibliothèque un milieu vivant et accueillant, un lieu de rencontre où le livre prenait vie. Les francophones, ont le sait, n'ont pas souvent le goût de la lecture dans le sang. En milieu minoritaire, les efforts déployés pour les amener à fréquenter une bibliothèque sont encore plus importants, parce que la culture française passe nécessairement par le livre.

Les francophones de Saint-Boniface sont en droit d'obtenir que le poste de coordonnateur des services en français soit comblé. Il faut aussi tirer les leçons de cette histoire et ne pas laisser se produire des événements en apparence anodins qui à plus long terme peuvent avoir un effet désastreux. Le message à la Ville de Winnipeg doit être fort: les francophones veulent et soutiennent leur bibliothèque.

Car la situation du livre est déjà bien fragile, comme le démontre ces deux exemples. La librairie A la page, qui il y a cinq ans à peine était remplie de livres, n'a pratiquement plus de librairie que le nom, faute de clients. Les Éditions du Blé voient leur subvention du Conseil des arts du Canada rétrécir comme une peau de chagrin, alors que cet organisme est présidé par un écrivain francophone.

Les francophones ont besoin des livres pour vivre leur langue. Et ceux qui vendent, produisent, ou nous procurent des livres ont besoin de notre appui pour passer au travers des années difficiles que nous vivons.

Sylviane LANTHIER



Lettres

Une expérience à répéter

Madame la rédactrice,

Il y a quelques semaines, l'École technique et professionnelle du Collège de Saint-Boniface décidait de lancer une campagne de sensibilisation auprès de la population en général, et particulièrement auprès de sa clientèle potentielle dans les écoles secondaires. Suite à ce qu'on a appelé la «crise de financement» de l'éducation postsecondaire en français au Manitoba, nous nous sommes rendu compte que l'École technique et professionnelle, son importance comme institution d'enseignement postsecondaire et son impact sur le marché du travail étaient peu ou mal connus.

Le personnel de l'ÉTP s'est rencontré pour discuter de son rôle et de sa contribution à cet effort de sensibilisation. Une équipe des quatre professeurs soussignés a été formée pour préparer une présentation informatisée avec le logiciel Power Point visant à informer le personnel et les élèves des écoles secondaires de notre programmation, des frais de scolarité, des bourses disponibles et des possibilités d'emploi. Les écoles et surtout les personnes suivantes ont répondu à notre invitation et nous ont chaleureusement accueillis: Léo Robert, Dolorès Beaumont et Hitesh Raval (collège Louis-Riel), Armand St-Hilaire, Raynald Dupuis et Jeannette Ruest (école Pointe-des-Chênes), Gilles Normandeau et Alfred Laurencelle (école Saint-Joachim), Roger Vermette et Evelyne Beaudoin (collège Saint-Jean-Baptiste), Denis Bibault et Eleanor Zacharias (institut collégial Notre-Dame), Paul Dupuis et Donald Trudel (institut collégial Saint-Pierre).

Ce fut une expérience enrichissante pour nous et, nous osons croire, intéressante et profitable au personnel et aux élèves des écoles secondaires. Selon les premières réactions, il semble que ce soit une expérience à répéter. Nous nous sommes aperçus que les élèves du secondaire 4 sont conscients de l'importance de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire, mais ils sont aussi très soucieux du coût et des perspectives d'emploi. Ce genre de coopération ne peut qu'être bénéfique pour tous.

Lise Ruest
Marjolaine Pelletier, Louis Dornez et Gilbert Legal (professeurs de l'École technique et professionnelle)
Saint-Boniface
Le 12 juin 1996

OK avec améliorations

Madame la rédactrice,

Je crois qu'il est nécessaire d'éclaircir ma position telle que rapportée dans l'article «La tour prend garde» dans le numéro du 21 juin 1996 de *La Liberté*. Contrairement à ce qui a été rapporté par Anie Cloutier, je n'ai pas approuvé la structure d'escalade du Club à son présent emplacement à la Pointe Hébert.

Ma position quant à la permanence de la structure à son emplacement présent dépend de certaines conditions: (1) qu'il y ait des améliorations esthétiques à la structure tel que discuté avec André Mahé; (2) que l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, ainsi que les résidants de la Pointe Hébert soient d'accord; (3) que le comité ad hoc sur les terrains au nord de la Highline dans le nord de Saint-Boniface (dont je suis le président) soit d'accord.

Le quartier de la Pointe Hébert est réellement unique. Autrefois un quartier familial vibrant, il a perdu un peu de sa stabilité à cause de l'indécision politique. Cependant, les questions de zonage réglées et un comité chargé d'étudier la question de développer le résidentiel mis sur pied, la Pointe Hébert jouera un rôle intégral dans l'avenir de Saint-Boniface. Je souhaite que les résidants vont accueillir dans leur quartier une tour d'escalade avec des améliorations esthétiques. Ensemble avec le fort Gibraltar, le Théâtre de la Chapelle et les sentiers riverains qui mènent à un site historique national et à la plus grande glissoire de Winnipeg, le Club d'escalade peut contribuer à faire de ce quartier quelque chose de plus beau que ce qu'il est déjà.

Daniel Vandal
Conseiller, Quartier de Saint-Boniface
Le 24 juin 1996

Franchement choqué

Madame la rédactrice,

J'étais franchement choqué de voir que, dans *La Liberté* du 21 juin, dans un article au sujet du départ de M. Pierre Marchal, Consul général de France par Anie Cloutier, elle fait mention «du retard de la nomination d'un successeur pour le Consul honoraire à Winnipeg».

N'ayant aucune idée de l'origine de cette erreur, je voudrais souligner très fortement qu'on n'est point à la recherche d'un successeur et que je reste toujours Consul honoraire dans un avenir prévisible, disponible comme d'habitude et au service de mes ressortissants français et du grand public francophone et anglophone.

Bien sincèrement,

Fred Granger
Consul honoraire de France à Winnipeg
Le 23 juin 1996

Sept ans plus tard, le Projet Youville devient Place Georges-Forest

Impossible n'est pas français!

Les promoteurs du Projet Youville qui depuis sept ans ont multiplié les démarches pour que ce développement domiciliaire devienne réalité ne cachaient pas leur satisfaction le 25 juin, alors qu'avait lieu la cérémonie officielle du début des travaux de la première phase du projet. Il s'agit d'un développement de 18 lots pour des maisons unifamiliales, situés entre la rue Youville et les rives de la Seine.

Baptisé Place Georges-Forest, ce développement de 12,5 acres devrait être suivi d'une deuxième phase. Mais pour ce faire, la Corporation de développement Saint-Boniface doit encore acheter des terrains de différents propriétaires.

Le président de la Corporation de développement Saint-Boniface, David Dandeneau, espère que la réalisation de la première phase facilitera les démarches en vue de la deuxième étape. Des négociations sont déjà en cours avec les propriétaires concernés.

Depuis le début du projet, les 22 actionnaires de la Corporation de développement Saint-Boniface se sont heurtés à plusieurs difficultés. «D'abord, rappelle David Dandeneau, il y a eu le coût de base du terrain. Le gouvernement du Manitoba, qui en était propriétaire, en demandait plus de 4 $ le pied carré.» Incapable de débourser les 500 000 $ exigés par la Province, la Corporation a finalement acquis le terrain pour 200 000 $ lors d'une transaction conlue en août 1995.

Le projet de la Corporation n'entravera pas la réalisation du sentier riverain prôné entre autres par l'organisme Sauvons notre Seine. Au contraire, précise le président, la Corporation a cédé à la Ville de Winnipeg 35 % du terrain riverain plutôt que les 10 % qui constituent la norme habituelle.



photo: Sylviane Lanthier

Germain Peron, David Dandeneau et le ministre Jack Reimer regardent Neil Gaudry et Daniel Vandal procéder à la première pelletée de terre de la Place Georges-Forest. Devant Claude Forest, qui représentait la famille, David Dandeneau a souligné l'importance du nom attribué au projet. «Georges Forest est pour moi un héros», a-t-il dit, et un digne représentant des peuples métis et canadien-français.

David Dandeneau précise aussi que la Ville et la Province n'injectent aucune somme directe dans le projet, mais que leur collaboration a été essentielle dans sa réalisation.

Présent à la cérémonie, Daniel Vandal a rappelé que ce projet existait déjà en 1988, alors qu'il assistait à sa première réunion de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, dont il devenait plus tard le président. Selon le conseiller de Saint-Boniface, les projets de développement résidentiel dans de vieux quartiers de la ville ne peuvent qu'être bénéfiques pour Winnipeg.

Les promoteurs étaient fiers d'annoncer que déjà deux lots sont vendus, à Georges Marion et au couple Bruce et Dana Campbell. Les partenaires de la Corporation sont la Caisse populaire de Saint-Boniface, Simaco et Century 21.

Sylviane LANTHIER

Deuxième semaine de grève au Centre Taché et au Foyer Valade

Les grévistes tiennent bon

Sauter dans la rivière Rouge pour prendre un bain! Voilà à quoi en était réduit, le 26 juin, un résidant du Centre Taché, Daniel Nugent, qui n'a pas été lavé depuis le déclenchement de la grève des employés de soutien le 18 juin. «Heureusement, les piqueteurs l'ont arrêté, indique l'employée en grève Mona Audette. Il voulait qu'on appelle la police pour qu'elle l'amène quelque part où il pourrait se laver.»

La situation reste inchangée entre les employés de soutien et le gouvernement, indique le directeur du Centre Taché et du Foyer Valade, Rénald Massicotte. «Il n'y a eu aucune discussion syndicale depuis le déclenchement de la grève et aucune date n'a été fixée pour recommencer les négociations.»

En attendant la fin du conflit de travail, les résidants du Centre Taché et du Foyer Valade doivent compter sur la famille, les amis et les travailleurs de remplacement pour leur administrer les soins de base. «Certains vivent ça très bien tandis que d'autres acceptent mal le changement dans leur routine», précise Rénald Massicotte.

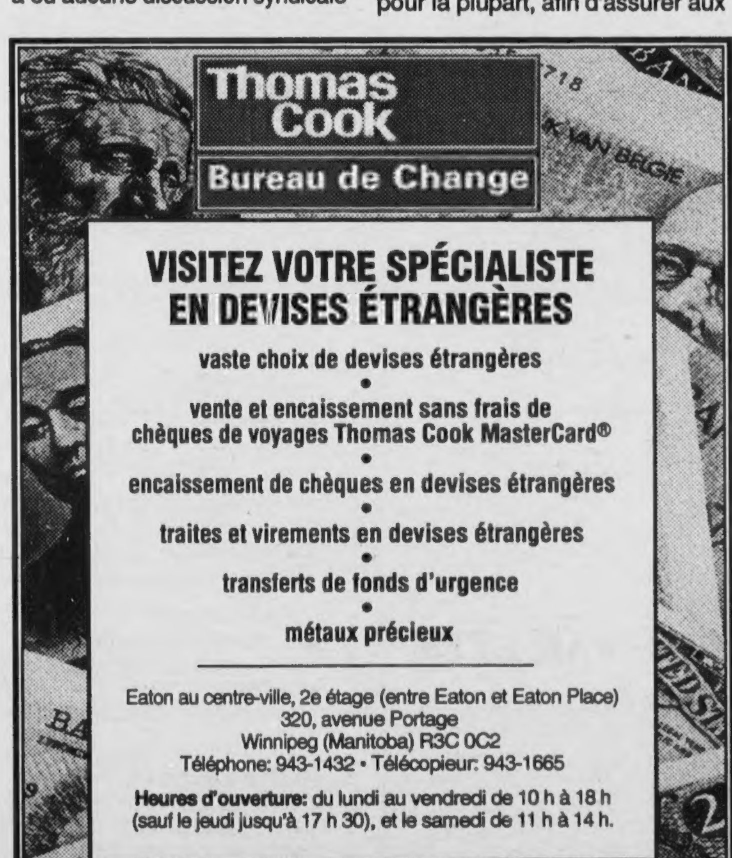
Conscient du vide laissé par le débrayage des employés de soutien, le directeur espère augmenter le nombre de travailleurs de remplacement, des aides-infirmières pour la plupart, afin d'assurer aux résidants un service adéquat. «Nous avons présentement au Centre Taché 30 aides-infirmières qui travaillent de jour, 20 le soir et 12 la nuit. Il nous faudrait augmenter ce nombre à environ 40 personnes le jour, 30 le soir et 17 la nuit», précise Rénald Massicotte.

Par ailleurs, les accrochages entre les grévistes et les employés de remplacement survenus en début de grève sont choses du passé assure-t-il. «On est bien obligée de laisser entrer les "scabs"», répond la porte-parole des grévistes pour le Centre Taché, Adèle Babcock.

Elle rappelle qu'une réduction de 15 minutes dans les heures de travail est à l'origine du conflit. «Nous travaillions déjà 7 h 45 jusqu'au 1er avril, date de la fin de notre entente syndicale. Mais le gouvernement veut encore nous couper 15 minutes cette année et 15 minutes l'an prochain.» Cette réduction entraînerait une baisse de salaire de 2 %, explique-t-elle, «alors que ça fait déjà quatre ans que nous subissons des coupures de 2 % pas année.» Le syndicat craint, par ailleurs, que cette réduction progressive des heures de travail mène à la perte du statut d'employés à temps plein. «Tout ce que nous voulons, c'est le statu quo. La balle est dans le camp du gouvernement», ajoute Adèle Babcock.

Rénald Massicotte attend avec impatience l'issue des négociations syndicales des employés de soutien des centres de soins prolongés ruraux. «Si la grève se répand, ça ne sera pas drôle, c'est certain!» Les grévistes gardent aussi un œil sur les employés de casinos, ajoute Mona Audette. «Eux, ils amènent de l'argent à la province. Nous autres, on fait juste prendre soin des gens!»

Anie CLOUTIER



La modification constitutionnelle du système d'enseignement à Terre-Neuve

Un précédent inquiétant pour les minorités francophones?

Le 3 juin, le parlement fédéral a adopté une résolution qui permet de modifier la constitution au sujet de la confessionnalité des écoles de Terre-Neuve. Est-ce que cette modification peut avoir des conséquences pour les minorités francophones au pays, notamment pour les Franco-Manitobains?

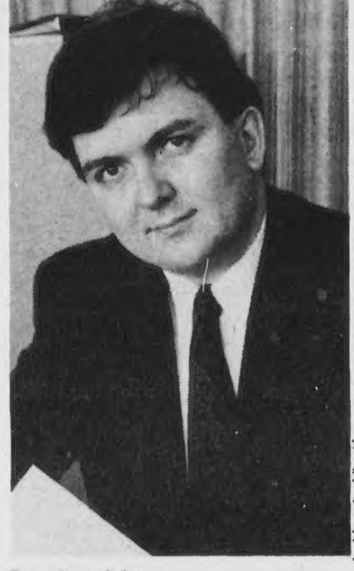
L'avocat constitutionnaliste Guy Jourdain pense que oui. Il faut se rappeler que Terre-Neuve a d'abord tenu un référendum sur la question, avant qu'elle ne soit débattue au parlement fédéral. Ce qui est dangereux et pourrait avoir des répercussions ailleurs au Canada, selon Guy Jourdain, «c'est le fait que, par référendum, une majorité puisse enlever des droits à la minorité et que cela soit entériné par le gouvernement fédéral.»

C'est également l'opinion de plusieurs députés fédéraux francophones hors Québec, dont celle du député libéral Ronald Duhamel. «Je m'inquiète, dit ce dernier, de voir réduire les droits et privilèges des minorités, qui sont justement censés être garantis par la constitution, et je crains également que cette modification ait des effets sur d'autres minorités au pays.»

Dès le début, les parents francophones de Terre-Neuve, qui militent depuis des années pour obtenir la gestion scolaire, se sont impliqués dans le débat. D'une part, ils craignaient que la déconfessionnalisation des écoles catholiques affectent leurs droits de minorité francophone. D'autre part, ils souhaitaient que le gouvernement fédéral profite de l'occasion qui s'offrait à lui pour obliger Terre-Neuve à leur donner la gestion scolaire. En effet, le premier ministre de la province a besoin de l'accord du fédéral pour que l'article 17 de la constitution soit modifié (voir encadré). Les Franco-Terreneuviens auraient voulu que Jean Chrétien échange son appui à la déconfessionnalisation contre l'engagement de donner la gestion scolaire aux francophones.

C'est aussi la raison pour laquelle la Commission nationale des parents francophones (CNFP) est intervenue en faisant des pressions auprès des politiciens à Ottawa. Selon son directeur, Armand Bédard, «il appartient à Terre-Neuve de décider de leurs affaires au sujet de la déconfessionnalisation, mais on aimerait voir respecter les droits de la minorité francophone.

«Nous voulions aussi souligner l'incohérence du comportement du gouvernement Tobin», précise encore Armand Bédard. L'article 17 de la Loi sur Terre-Neuve précise les conditions d'entrée de la province dans la fédération. En tenant ce référendum, Brian Tobin a respecté les termes de la constitution qui spécifie comment procéder pour le modifier. Mais en même temps, le premier ministre de Terre-Neuve a refusé de respecter un autre article constitutionnel: l'article 23 de la Charte des droits qui garantit le droit à l'éducation en français dans des établissements autonomes. «La province de Terre-Neuve est en retard sur tout le pays, alors qu'on n'y reconnaît même pas le principe de la représentation proportionnelle!»


Archives La Liberté

Guy Jourdain.


Gildas Molgat.

En votant comme il l'a fait le 3 juin, le parlement fédéral a aussi créé un précédent qui pourrait avoir des répercussions ailleurs. Si on peut modifier, par un vote de la majorité de la population, les droits d'une confession religieuse devenue minoritaire à Terre-Neuve, peut-on penser qu'on pourrait, par analogie, faire la même chose au Manitoba au sujet de la gestion scolaire?

Selon Guy Jourdain, «il faut bien se rendre compte que notre article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba se trouve dans la même situation que l'article 17 de la Loi de Terre-Neuve. C'est-à-dire que pour le changer, il suffit d'une résolution de l'assemblée législative du Manitoba et d'une autre des deux chambres à Ottawa, plutôt que d'avoir, selon la règle générale, l'assentiment de 50 % de la population dans sept provinces.»

Malgré les objections de plusieurs députés, la motion concernant l'article 17 des conditions de l'union de la Loi sur Terre-Neuve a été adoptée par la Chambre des communes, par une forte majorité. Elle doit maintenant recevoir l'approbation du Sénat.

Sur une question constitutionnelle, le Sénat n'a pas le pouvoir de bloquer l'amendement adopté par la Chambre des communes, mais il peut en suspendre l'adoption pendant un maximum de six mois pour étudier la question. Sur réception d'un rapport négatif, la Chambre des communes doit reconsidérer la motion.

Le Sénat a commencé ses audiences cette semaine (le 25 juin) et a ordonné la tenue d'audiences publiques. Ainsi, le comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles ira entendre des témoins à Saint-Jean, Terre-Neuve, du 9 au 11 juillet.

Entre-temps, le président du Sénat, Gildas Molgat, s'enterroge sur le bien-fondé de cette modification constitutionnelle. «Étant donné notre histoire au Manitoba, je m'inquiète des effets de ce projet. Un des buts de la Constitution, c'est d'empêcher l'abus des droits d'une minorité.» Il ajoute que le rôle du Sénat, justement, c'est d'empêcher l'adoption hâtive d'un projet de loi. «Les audiences publiques permettront d'influencer le vote des politiciens et de mobiliser l'opinion publique.» Le rapport du Sénat devrait être déposé le 17 juillet, à la suite des audiences.

Lucie-Madeleine DELISLE

Histoire d'un référendum

En 1949, Terre-Neuve est entrée dans la fédération canadienne à la condition que son système d'enseignement public soit défini sur la base de la confessionnalité des écoles.

Cette garantie spécifique est énoncée à l'article 17 des «Conditions de l'union de Terre-Neuve au Canada», annexées à la Loi sur Terre-Neuve. Depuis l'adoption de l'article 43 de la Loi constitutionnelle de 1982, on peut, avec l'accord de la Chambre des communes, du Sénat et de la législature de la province concernée, obtenir des modifications constitutionnelles lorsqu'il s'agit de modifier une disposition qui s'applique uniquement à cette province, comme c'est le cas pour l'article 17 de l'Annexe de la Loi sur Terre-Neuve.

Or, le dédoublement des services provoqué par le grand nombre de dénominations religieuses, qui ont chacune leur école, entraîne des coûts administratifs importants et rendus injustifiables par le faible nombre d'élèves dans plusieurs villages. Aussi, le gouvernement terre-neuvien veut-il centraliser les services et augmenter le rôle du ministère de l'Éducation dans la gestion des écoles. Mais pour ce faire, il faut modifier l'article 17 selon le processus d'amendement prévu.

Pour des motifs politiques et en raison de l'opposition farouche de l'Église catholique, entre autres, le gouvernement de Terre-Neuve a donc tenu, le 5 septembre 1995, un référendum sur la question suivante: «Êtes-vous d'accord pour qu'on révise l'article 17 de la façon proposée par le gouvernement en vue de permettre la réforme du système d'enseignement confessionnel?» parmi les électeurs, 52,2 % des ont voté, et sur ce nombre, 54,9 % ont dit «oui».

Le 31 octobre, l'assemblée législative de Terre-Neuve adoptait une résolution en faveur de la réforme du système d'enseignement public. Il ne restait plus qu'à obtenir l'accord des deux chambres du parlement fédéral. Le premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, a présenté sa motion devant la Chambre des communes le vendredi 31 mai, ce qui a amené sur la scène politique nationale un débat qui avait touché jusqu'alors surtout les écoles confessionnelles et les parents de groupes minoritaires de cette province.

Réforme des frontières scolaires

Le fusionnement ne sera pas obligatoire

Trois ans après le début des travaux de la commission Norrie, qui a examiné les limites des districts des divisions scolaires au Manitoba, la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a annoncé le 24 juin que le gouvernement n'allait pas obliger les divisions scolaires à fusionner.

Le rapport de la commission Norrie avait recommandé que les 54 divisions scolaires de la province n'en fassent plus que 21. La Province veut maintenant encourager les divisions scolaires à mettre en place des mesures qui permettront de réaliser des économies, telles l'achat de matériel en gros, le partage des ressources ou la mise sur pied de partenariats. Les divisions scolaires pourraient conserver les sommes ainsi économisées pour les redistribuer dans l'enseignement, l'enfance en difficulté et les ressources éducatives.

Cette pratique est déjà en vigueur dans certaines régions. Dans le centre-sud, dix divisions scolaires achètent collectivement la papeterie et les fournitures scolaires, réalisant des économies respectives de 23 % et de 2 %.

Cette annonce a été accueillie favorablement par les divisions scolaires, comme l'indique la présidente sortante de l'association des commissaires du Manitoba (MAST), Carolyn Duhamel. «Je suis satisfaite, les membres de ma division scolaire le sont et les membres de Mast le sont aussi, affirme-t-elle. Dès le début, on a proposé que les fusionnements devaient être faits sur une base volontaire plutôt qu'obligatoire.»

Elle reconnaît cependant que les travaux de la commission Norrie ont amené les commissaires à réfléchir sur leurs pratiques, «surtout face à des subventions qui vont toujours en diminuant. La gestion quotidienne doit maintenant être faite dans une perspective de partage et de partenariat.»

Le directeur général de la Division scolaire de Saint-Boniface, Jean-Yves Rochon, se dit pour sa part soulagé qu'une annonce ait été faite. Depuis trois ans que des rumeurs et des suggestions de toutes sortes circulent, «ça avait fini par créer un climat qui devenait malsain. Personne n'osait plus faire de la planification à long terme parce qu'on ne savait pas ce qui allait se passer.»

Ce qui l'inquiète cependant, c'est la volonté du gouvernement de donner aux divisions scolaires un objectif pour 1997-1998. La ministre McIntosh leur demande en effet de viser des dépenses administratives équivalant à 225 $ par élève et une diminution de 4 % dans les dépenses d'entretien et de fonctionnement. «Qu'est-ce qu'on entend par les coûts administratifs?», se demande Jean-Yves Rochon.

Il souligne les contradictions du ministère de l'Éducatrion, qui, en même temps qu'il demande aux divisions scolaire de diminuer les dépenses administratives, leur donne de plus en plus de nouveaux programmes à mettre sur pied et à gérer. «Mais politiquement, lance-t-il, on se fait bien voir quand on dit qu'il faut diminuer les dépenses en administration!»

La Division scolaire de Saint-Boniface qui met déjà en pratique cette philosophie de partage des ressources et d'achats de groupes, achète son essence conjointement avec d'autres divisions scolaires.

Elle se prépare à franchir un pas de plus. Des négociations entre Saint-Boniface et Norwood sont en cours pour une éventuelle fusion des deux divisions scolaires.

«On a confirmé qu'on est tous deux intéressés, indique la présidente de Saint-Boniface, Carolyn Duhamel. On a convenu de faire une étude de la programmation et des possessions des deux divisions scolaires, pour savoir ce qu'on pourrait faire advenant une fusion.»

Cette étude pourrait prendre deux ans et Carolyn Duhamel ne prévoit pas qu'une fusion pourrait intervenir avant l'automne de 1998. «Il y aura au niveau de la Province tout un processus d'audiences publiques à suivre. C'est une question très complexe.»

Sylviane LANTHIER

Au Lieu historique national de la Fourche

Une tournée en français

Avez-vous déjà entendu parler du professeur Farfouille? Cet été, il fera visiter le site de la Fourche aux enfants et leur expliquera de quelles façons ce site a été important dans le passé pour les autochtones, les voyageurs, les métis et les colons qui ont fondé Winnipeg.

Intitulée *Les Aventures archéologiques du professeur Farfouille*, cette visite guidée qui prend aussi la forme d'un mini-spectacle sera présentée en français à cinq reprises au cours de l'été. Les deux animateurs-comédiens, Micheline Marchildon et Christian Perron, peuvent accueillir environ 35 enfants à la fois et la tournée dure 30 minutes.

Offerte conjointement par le Lieu historique national de la Fourche et le Musée des enfants, la tournée guidée commence d'ailleurs au Musée. «La tournée est comprise dans le coût d'entrée du Musée, explique Micheline Marchildon. Avec les enfants, on visite le site de la Fourche en arrêtant à certains endroits. C'est une recherche comique avec le professeur Farfouille sur les traces du passé.»

Les prochaines visites en français ont lieu les 6 et 20 juillet, ainsi que les 17 et 31 août à compter de 14 h. (Les comédiens font aussi des tournées en anglais au cours de l'été.) Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance. Au moment de payer l'entrée au Musée, il suffit de dire au personnel qu'on désire participer à la visite guidée.

Par ailleurs, Micheline Marchildon, Christian Perron et leur collègue Wayne Nicklas présentent aussi une tournée pour les adultes. D'une durée de 45 minutes, cette série de sketches bilingues fait également revivre le passé de la Fouche et remplace les Contes des deux rivières présentées auparavant. Le nouveau spectacle s'intitule *L'Évolution d'un lieu de rencontre/From Meeting Place to Metropolis.*

La visite sera offerte gratuitement le 1er juillet, à 13 h et à 15 h. Elle sera ensuite présentée tous les dimanches jusqu'en septembre, à compter de 14 h. (1) «La tournée peut aussi être présentée à des groupes à d'autres moments dans la semaine, explique Micheline Marchildon. Il suffit de réserver.» Le numéro de téléphone à composer est alors le 983-6757.

S. L.

(1) Adultes: 3 $; aînés: 2 $; enfants de 6 à 16 ans: 1,50 $; enfants de 2 à 5 ans: gratuit; famille: 7 $.



Agente ou agent des communications

Commission canadienne des grains

Winnipeg (Manitoba)

En tant que membre d'une équipe de création, vous fournirez des services de rédaction technique et de révision en plus de rédiger et de corriger des communiqués de presse, des bulletins d'information, des allocutions et des présentations audiovisuelles. Vous toucherez un salaire variant entre **41 628 $** et **46 588 $** par année.

Vous devez être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires, décerné par un établissement d'enseignement reconnu, avec une spécialisation en communications, en journalisme ou dans un programme relié aux arts. Une importante expérience récente en rédaction ou en révision pour des publications techniques ainsi qu'avec un traitement de texte est essentielle. Vous devez également posséder de l'expérience dans la coordination et la mise en œuvre de projets en plus de faire preuve d'une grande flexibilité et d'un souci très prononcé pour le service à la clientèle. La préférence pourrait être accordée aux candidates et aux candidats ayant déjà travaillé en rédaction pour divers médias et sachant utiliser un chiffrier électronique. Un portfolio de vos réalisations pourrait vous être demandé.

Si cet emploi stimulant vous intéresse, veuillez acheminer votre curriculum vitæ d'ici le **5 juillet 1996**, en indiquant le numéro de référence **S-96-51-AGR-71697-5131(W5F)**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 344, rue Edmonton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 2L4.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettront leur candidature; cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada

Recyclez ce journal!

La Division scolaire La Montagne nº 28

est à la recherche de candidat.e.s pour les postes suivants pour l'année scolaire 1996-1997:

Enseignant.e
pour le complexe scolaire Westmount (Swan Lake, Manitoba) à partir du 26 août 1996.

Le complexe scolaire Westmount comprend les niveaux maternelle à secondaire 4 avec 195 élèves et un personnel de 11,75 enseignants. Les tâches assignées comprennent: Chemistry / Physics S3 et S4, Maths S2 à S4, Science S1 et S2, Science Lab 7e et 8e, Study Skills.

Division: Psychologue scolaire (demi-temps)

Le ou la titulaire devra travailler avec le personnel scolaire, les parents et autres professionnels à l'implantation de modifications au milieu de croissance et d'apprentissage des enfants.

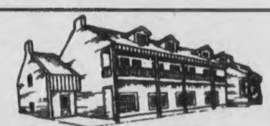
Les tâches précises comprennent le travail de collaboration et de consultation avec les adultes impliqués dans les domaines de l'apprentissage et du statut social et émotionnel de l'enfant; l'intervention et la programmation directe et indirecte dans le domaine des problèmes des enfants. Une implication active avec le personnel enseignant et autres personnes fournira au ou à la titulaire des occasions de leadership et de croissance. Ce poste demande du déplacement.

Le candidat ou la candidate retenu(e) possèdera un diplôme de deuxième cycle (maîtrise) ou des études équivalentes comme spécialiste et/ou psychologue scolaire. Une connaissance de l'évaluation psychologique est essentielle. L'habileté de travailler d'une façon autonome et comme membre d'une équipe multidisciplinaire ainsi que l'habileté d'organiser le milieu de travail sont requises.

Prière de faire parvenir votre demande d'emploi, avec trois références, à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne nº 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0

1-204-248-2228 / 1-204-744-2083
Télécopieur: 1-204-248-2482



APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées pour les travaux de rénovations suivants à la Maison franco-manitobaine seront acceptées jusqu'à 12 h le jour de la date limite. Les travaux comprennent la rénovation de l'entrée, du vestibule, des escaliers et des corridors publics de la Maison franco-manitobaine, située au 383, boulevard Provencher à Saint-Boniface (MB).

Le cahier des spécifications sera disponible le vendredi 28 juin 1996, dès 9 h.

DATE LIMITE: le 12 juillet 1996, à 12 h.

Pour de plus amples renseignements et pour fixer une visite, communiquer avec:

Madame Mariette Régnier, coordonnatrice
Maison franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H OG9
Téléphone: (204) 233-4915
Télécopieur: (204) 233-1017

La Maison franco-manitobaine se réserve le droit de rejeter toutes les offres et ne s'engage pas à accepter la plus avantageuse.



Rédacteur Sinistres Bilingue

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, une des compagnies d'assurance les plus importantes et les plus progressives au Canada, recrute actuellement en vue de pourvoir à un poste permanent au sein de son Service des sinistres de l'Individuelle.

Poste offert
Le candidat retenu sera responsable de la gestion des sinistres relatifs à l'assurance-vie et à l'assurance invalidité individuelles. Ses fonctions comprennent l'examen approfondi des demandes de règlement soumises, l'approbation du paiement des prestations et l'obtention de renseignements supplémentaires le cas échéant. Au cours du programme de formation, il apprendra à connaître les produits et acquerra une bonne compréhension des termes médicaux et des affections entraînant une invalidité.

Qualités requises:
Le titulaire du poste doit détenir un baccalauréat en commerce, en arts ou en sciences, et posséder d'excellentes capacités de communiquer en français et en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit. La personne doit se distinguer par sa motivation personnelle et par ses capacités analytiques supérieures.

Rétribution:
Nous offrons un milieu de travail stimulant et dynamique, un salaire concurrentiel, un régime d'avantages sociaux exceptionnel et des possibilités de croissance professionnelle. Veuillez poser votre candidature en envoyant votre curriculum vitae ou une demande d'emploi dûment remplie, sans oublier vos exigences salariales, à l'adresse suivante:

Ressources humaines
La Great-West, compagnie d'assurance-vie
100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3A5
Téléc.: 946-4116

La Great-West souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.



Adresse URL http://www.gwl.ca



VILLA YOUVILLE INC. / HOPITAL SAINTE-ANNE

Nous faisons face à une grève de nos employés de soutien [aides-infirmier.ère.s, aides aux Activités, entretien ménager, buanderie, cuisine, maintien et infirmier.ère.s auxiliaires (à la Villa seulement)] commençant le 6 juillet 1996.

Nous cherchons des ***travailleurs et travailleuses de remplacement*** temporaires à temps plein qui sont capables et qualifiés pour faire le travail mentionné ci-dessus.

*Si vous êtes intéressés, prière de composer le **422-5624** ou le **422-8837** pour prendre rendez-vous.*

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE SALABERRY
Service ambulancier Saint-Pierre-Jolys

Avis

À partir du 2 juillet 1996, le nouveau numéro de téléphone du Service ambulancier Saint-Pierre-Jolys sera le **433-3500.**

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu EDOUARD JOSEPH ROBIDOUX.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné au 201, avenue Portage, bureau 2200, Winnipeg (Manitoba) R3B 3L3, le ou avant le 1er jour de septembre 1996.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de juin 1996.

Antoine F. Hacault
THOMPSON DORFMAN SWEATMAN
Avocats de l'exécutrice testamentaire

SERVICES ÉDUCATIONNELS
Stratégies d'apprentissage

Votre enfant ne réussit pas, a des difficultés d'apprentissage, ne sait pas lire?
Sessions intensives «Apprendre à apprendre» au mois d'août.

231-2079
Taux raisonnables

Encouragez nos annonceurs
LA LIBERTÉ

La caisse en chiffres

Actif au 31 mars:
1996: 9 139 563 $ (+ 2,9 %)
1995: 8 885 916 $
Bénéfice d'exploitation avant impôts:
1996: 21 388 $ (- 16,7 %)
1995: 25 679 $
Montant de la réserve:
1996: 464 691 $, soit 5,08 % de l'actif
1995: 441 893 $, soit 4,97 % de l'actif
Dépôts:
1996: 8 493 318 $ (+ 1,1 %)
1995: 8 403 711 $
Prêts:
1996: 7 457 713 $ (+ 16 %)
1995: 6 431 761 $

Caisse de Sainte-Agathe

Un nouveau directeur à temps partiel

La Caisse populaire de Sainte-Agathe-Aubigny a un nouveau directeur depuis le 1er juin. Paul Gilmore, qui est également directeur de la Caisse de Saint-Malo, partagera son temps entre les deux institutions, selon les termes d'une entente d'un an intervenue entre les conseils des deux caisses.

Paul Gilmore venait donc tout juste d'entrer en fonction au moment de l'assemblée annuelle de la Caisse de Sainte-Agathe, le 10 juin. L'assistance, peu nombreuse, n'a pas soulevé d'inquiétude face à cette situatiuon. «C'est un essai que nous faisons; nous voulons voir s'il est possible de fonctionner comme ça», explique le directeur.

«Je pense que c'était une bonne idée de tenter cet arrangement, croit Paul Gilmore. Je trouve intéressant que les deux conseils aient voulu faire quelque chose de différent.»

Directeur d'une caisse populaire depuis 1980, Paul Gilmore a auparavant travaillé 13 ans pour la Banque de Montréal. Cette situation présente un défi pour lui «parce que c'est deux caisses, deux personnels, deux conseils d'administration». Et, précise-t-il, «il n'est pas question de fusionnement des deux caisses ou de voir à des partenariats plus poussés.»

L'année écoulée a surtout été marquée par le départ de Cyrille Parent, qui avait dirigé la Caisse pendant de nombreuses années. Sur le plan financier, la Caisse est dans un «état excellent», indique Paul Gilmore: les emprunts ont augmenté de 16 % et la réserve est à plus de 5 %. L'actif a connu une croissance de 2,85 % pour se chiffrer à 9 139 563 $.

Le conseil d'administration de la Caisse est resté inchangé, avec Denis Gratton (président), Denis Clément (vice-président), Laurence Dorge (trésorier), ainsi que les conseillers Philippe Chartier et Étienne Brémaud.

Sylviane LANTHIER

Permutations diocésaines

Chaire musicale

L'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, a annoncé le 20 juin les nominations et permutations diocésaines, qui entreront en vigueur le 1er août.

Les membres du Collège des Consulteurs ont été nommés pour un terme de cinq ans. Il s'agit des abbés Léonce Aubin, Marcel Carrière, Marcel Chaput, Georges Damphousse et Carl Tarnopolski ainsi que de Mgr Albert Fréchette et de Mgr Henri Perron.

Léonce Aubin est également nommé vicaire épiscopal pour la chancellerie et Réal Gingras, C.Ss.R., vicaire épiscopal pour la pastorale.

Dans les paroisses francophones, Marcel Carrière est nommé curé à Saint-Jean-Baptiste et le curé de Somerset, Marcel Damphousse, sera aussi curé de Saint-Léon. Gérard Dionne demeure curé de Sainte-Marie et reste responsable de la Mission catholique Lao. Le curé de Sainte-Agathe, Gérard-M. Lévesque est nommé pour un deuxième terme.

Robert Girard devient directeur de la Mission et du service de pastorale à l'Hôpital général Saint-Boniface et sera aussi vicaire dominical à la cathédrale.

L'abbé Robert Nadeau, curé de Saint-Joseph, se retire du ministère actif. Les abbés Edmond Baril et René Touchette sont en congé de ministère.

Enfin, Ronald Hochman, c.s.v., curé de Saint-Adolphe, quitte pour se joindre à une équipe missionnaire de sa communauté au Pérou. Il sera remplacé par un autre Clerc de Saint-Viateur.

S. L.

Assemblée des hommes d'affaires

L'Omnium aura lieu le 8 août

Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion annuelle des Hommes d'affaires franco-manitobains, le 14 juin. Le club social, qui regroupe environ 50 membres, en a profité pour élire son nouveau conseil exécutif.

René Toupin en est le président; Paul Dupré (vice-président), Robert Sabourin (trésorier) et Bernard Bohémier (secrétaire) complètent l'équipe.

L'une des principales activités des Hommes d'affaires franco-manitobains est l'organisation d'un omnium de golf annuel. L'activité, qui aura lieu au club de la Rivière-aux-Rats à Saint-Pierre-Jolys, est prévue pour le 8 août. «Nous avions eu un peu moins de 125 participants l'an dernier, souligne René Toupin. Nous visons 140 golfeurs cette année.» Les profits de la journée seront versés à deux organismes sans but lucratif: Plurielles et le Service de conseiller.

S. L.



La Caisse de Saint-Boniface... en photos

Son conseil d'administration...



Rangée du devant:
Normand Collet
Georges Pageot
Julie Turenne-Maynard
Jacques Trudeau
Guy Jourdain
Alexis Bertrand (vice-président)
Agathe Bisson.

Rangée d'en arrière:
Gilbert Petit
Raymond Simard (président)
Michelle Gervais
Ian MacPherson
Roland Bazinet.

Son personnel...



Donald Smith, Lynn Springett, Aurèle Foidart, Anita Boucher, Joël Bosc et Hélène Bulger.



Johanne Hébert, Judith Guay, Maxine Bérard, Nicole Comte et Sylvie Atwell.



Michel Vandall, Patricia Danais, Michel Audette, Sophie Ethier et Robert Boulet.



Louise Chaput, René Trudeau, Lise Lansard-Champagne, Jeanne Brunette et Noëlline Saindon.



Brigitte Desrochers, Caroline Laramée, Joanne LaCoste, Yvette Thibert et Nicole Aquin.



Janine Guilleminot, Rita Sabourin, Muriel Therrien-Hébert, Lorraine Asselin et Lynne Laurendeau.



Sharon Stregger, Claudette Vermette, Claire Breton, Lucie Tétrault et Marc Rioux.



Yvette Boisvert, Mariette Messner-Fortier, Anita Harrison, Chantal Beaulieu et Rachel Michaud.



Dianne Dorge, Renée Lamoureux, Doris Becker, Jacqueline Girardin et Francine Rouire.



Olive Fontaine, Raymond Catellier*, Thérèse Nadeau, Mirielle Perreault et Gisele Foidart.
*** ancien employé**

Sont absents des photos:
Claude Comeault, Raymonde Côté, Daniel Dedieu, Roxanne LaFlèche, Monelle Lafond, Denis Marcon, Nicole Michaud-Brunette et Joëlyne Rouire.

Son projet de renouvellement...

En 1974, la Caisse populaire de Saint-Boniface confiait à un architecte francophone – Étienne Gaboury – son projet de nouvel édifice sur le boulevard Provencher. Cette conception, inaugurée officiellement le 19 octobre 1974, a su répondre aux besoins des membres de la Caisse pendant plusieurs années.

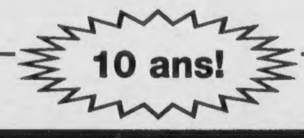
En 1996, il est temps de réaménager les locaux pour pouvoir desservir ces mêmes membres dans le contexte plus spécialisé d'aujourd'hui. La succursale Provencher de la Caisse populaire de Saint-Boniface subira donc des transformations, dans les quelques semaines à venir. Déjà les premiers pas ont été franchis, soit le déménagement du secteur de crédit commercial au 1er étage.

Le but principal de ce projet est d'améliorer la fonctionnalité de l'édifice afin de rendre le meilleur service possible à nos membres, et ceci dans une ambiance qui saura non seulement leur plaire mais leur assurera une meilleure confidentialité lors des consultations avec le personnel. Ceci permettra aux membres d'explorer à fond et de mieux connaître les nombreux produits et services offerts par leur caisse.

Vingt-deux ans après la construction originale, la Caisse confie à nouveau son projet d'améliorations à l'Étude Gaboury et Associés. Les partenaires de ce projet sont : Entrepreneur principal - Kelsey Construction, co-propriétaires Émile Ritchot et Aurèle Ritchot; ébénisterie - R.J. Millwork, propriétaire R. Hudon; AAA Electric, propriétaire D. Gagné, ainsi que d'autres sous-traitants, tous membres de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

L'exécution débutera dans les semaines à venir et se déroulera au courant des prochains mois.

La Caisse fera tout son possible pour réduire les inconvénients occasionnés par ce projet. Pour éviter les contraintes, les membres qui le veulent peuvent faire affaire aux succursales Précieux-Sang, Parc Windsor ou Île-des-Chênes pour la grande majorité de leurs transactions. Pour les adresses et les heures d'accueil, consulter LA TÉLÉ-CAISSE au 235-1414. Le conseil d'administration et le personnel sont persuadés que les améliorations réalisées sauront plaire aux membres tant au niveau de l'esthétique qu'au niveau de la livraison des services.





Félicitations à Jacqueline Girardin pour 10 ans de services!

Des goûts et des couleurs

par Anie Cloutier



Histoire d'un soir

J'ai passé la soirée de la Saint-Jean-Baptiste avec huit beaux gars en uniforme. Mais non, espèces d'esprits tordus! Ce n'est pas ce que vous pensez.

Courtois et respectueux des dames, ces soldats sont de la vieille école... disons de la très très vieille école. Ils sont en fait du XVIIIe siècle...

Les membres de la Compagnie du Sieur de La Vérendrye, un regroupement d'interprétation historique, font revivre l'histoire des premiers militaires français à débarquer dans l'Ouest entre 1730 et 1760. Ils étaient présents à la fête de la Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie les 22 et 23 juin.

Seul régiment bénévole francophone dans l'Ouest, la Compagnie du Sieur de La Vérendrye a été fondée il y a deux ans par Michel Loiselle et Daniel Roy. Elle est composée d'une douzaine de membres, tous férus d'histoire militaire.

Avec leurs uniformes bleu et blanc, leurs mousquets, leurs tentes, leurs ustensiles d'époque et leurs peaux de bison, ils vous racontent la grande et la petite histoire de la Nouvelle-France et des Territoires.

Ils vous raconteront qu'ils ont quitté leur patrie, parents et amis dans l'espoir d'un avenir meilleur sur le nouveau continent. Arrivés à Québec, on les a assignés à la construction des fortifications. Mais les conditions de vie sont déplorables et la paye bien maigre. C'est dans l'espoir de trouver un peu de liberté qu'ils se sont embarqués pour les Territoires. Leur but: trouver la mer de l'Ouest, découverte qui leur amènera sûrement richesse et célébrité.

La Compagnie du Sieur de La Vérendrye sera à Saint-Jean-Baptiste le 30 juin puis au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock le 1er juillet. On pourra également les rencontrer à Sainte-Anne-des-Chênes à la fête du travail.

Alors un petit conseil: prenez le temps de vous asseoir près de leur feu de camp et de faire parler ces «témoins» de notre histoire. Après tout, huit beaux gars en uniforme venus directement du passé, c'est pas à dédaigner!

Artwalk

Le Musée des beaux-arts prend le frais

Saviez-vous que Eaton a été le premier magasin construit sur la rue Portage? Que, entre les rues Donald et Main, une vingtaine de banques ont été construites dans les années 20, alors que Winnipeg, baptisée la «Chicago du Nord», était censée devenir une des plus grosses villes du Canada? Avez-vous déjà remarqué les colones doriques et les frises égyptiennes qui ornent certains édifices?

C'est le genre de choses qu'on apprend en prenant le tour guidé *Artwalk* du Musée des beaux-arts de Winnipeg (WAG), offert pour la première fois cet été jusqu'au 21 août. Il s'agit d'une promenade dans le cœur du centre-ville qui s'arrêtera à plusieurs sites d'arts visuels et qui a lieu tous les jeudis, vendredis et samedis matin. Le départ se fait à 10 h, du WAG, que l'on commence par visiter.



photo: Lucie-Madeleine Delisle

Une des guides de *Artwalk* parle d'architecture et d'histoire, durant la visite guidée.

Deux expositions du WAG valent à elles seules le déplacement. D'abord, *The Search to See: The Collection and Photographs of Frederick B. Scheel*, une imposante collection de photos célèbres dont celles, magnifiques, d'André Kertész. À voir absolument aussi, les sculptures Inuit de David Ruben Piqtoukun. On vous fera découvrir également l'artiste canadien Greg Curnoe (1936 - 1992), une exposition mise sur pied en collaboration avec le Musée des beaux-arts du Canada.

Pendant la promenade de 1,4 km au cœur du quartier de la Bourse, on découvre des endroits dont on ignorait l'existence, comme ces galeries qui se fondent dans le décor banal des rues et qui cachent des trésors. Mentionnons, entre autres, la très chic galerie Upstairs, sur la rue Edmonton, qui offre la plus importante collection d'art Inuit au Canada. Mais aussi, on apprend l'histoire de la ville et des édifices qui font aujourd'hui partie de notre décor quotidien au point où on ne les remarque pas.

«L'idée d'*Artwalk* est née il y un an à pareille date, raconte le directeur du marketing du WAG, Christopher Brown. Avec l'aide financière de l'Entente sur le développement de Winnipeg (une entente tri-partite qui implique les trois palliers de gouvernement), et des galeries elles-mêmes, on a pu organiser ce tour guidé du centre-ville, du WAG jusqu'au Market Square. Christopher Brown ajoute qu'on en profitera, durant la tournée, pour parler un peu d'histoire et d'architecture. «Notre but, c'est de faire apprécier non seulement aux touristes de l'extérieur mais aussi aux résidants du Manitoba, la diversité de l'expression artistique et tout le talent qu'il y a ici.»

La visite comprend dix sites en tout et dure environ quatre heures entrecoupées d'un repas à une terrasse de votre choix. C'est l'occasion de découvrir plusieurs formes d'art visuel: de la peinture et de la sculpture jusqu'au cinéma, en passant par l'architecture et l'artisanat sous toutes ses formes (poteries, eaux-fortes, imprimerie, bijoux, fibre, métal, bois, etc.). Plusieurs galeries visitées sont des coopératives d'artistes, comme la galerie Ace Art, sur la rue McDermot, ou <Site>, sur la rue Arthur, qui regroupe une trentaine d'artistes contemporains. Selon la coordonnatrice de *Artwalk*, Denise Hewett, «cela permet aux artistes eux-même de présenter et d'expliquer leurs œuvres, ce qui est toujours très intéressant pour le public».

«On a voulu garder la marche à un minimum, explique Christopher Brown, et se concentrer sur le vieux centre-ville. Notre dépliant mentionne cependant d'autres points d'intérêt, dont le Centre culturel franco-manitobain. On a conclu une entente avec Winnipeg Biz qui donne de l'espace en vitrine à certains groupes culturels sur notre trajet, ce qui permet de les mentionner.»

Soulignons que ce programme, ainsi que la publicité qui l'accompagne, n'existe qu'en anglais. Mais selon Denise Hewett, une des guides peut répondre aux questions des francophones, et donner des précisions en français. Le coût de ce tour guidé d'une demi-journée est minime (1) et on peut aussi bien réserver que se présenter le matin même.

Cette promenade guidée au cœur de la ville est une première. Les organisateurs veulent-ils faire de *Artwalk* une habitude annuelle? «Aussi longtemps que les Manitobains en voudront!», répond Chrisopher Brown.

Lucie-Madeleine DELISLE

(1) Pour une personne, il en coûte 4,50 $ et pour une famille, 7,50 $.Pour réserver ou obtenir des renseignements, téléphonez au 786-6641, poste 213.

SAINT-CLAUDE

On se prépare en vue du 14 juillet

Saint-Claude célébrera cette année encore la Fête de la Bastille et cette fois on mettra l'accent sur tous les départements qui n'ont pas été mis à l'honneur au cours des années précédentes, comme le Berry ou la Bourgogne, indique la présidente du comité culturel, Rose Philippe.

La journée n'accueillera pas la foire agricole, mais il y aura tout de même la distribution des prix aux élèves, remis par la foire dans le passé. Les enfants exposeront d'ailleurs les travaux d'arts plastiques réalisés au cours de l'année et pourront assister à des ateliers de l'artiste Robert Freynet.

Parmi les activités proposées, on trouve la messe à 10 h 30, une visite au monuments des soldats à 11 h 30 et l'ouverture officielle de la journée à midi au centre récréatif, suivie d'un repas.

Dans l'après-midi, les Gilets, la troupe des Joyeux Troubadours (une chorale de Saint-Claude formée pour l'occasion), les Belgian Entertainers, les Danseuses de Can-Can de Lourdes et les Hometown Dancers assureront l'animation musicale, tandis que les visiteurs pourront voir l'exposition et participer à des jeux divers.

Une centaine de personnes seulement pourront participer au banquet au New Commercial Inn, qui ne peut contenir davantage de convives. Après les cocktails à 17 h, le souper se poursuivra toute la soirée à partir de 18 h, entrecoupée de courts spectacles d'artistes locaux. Marcel Soulodre donnera aussi un spectacle de de 20 h 30 à 21 h 30. Les 100 billets pour cette soirée sont en vente aux endroits habituels dans le village.

Renseignements: Rose Philippe, 379-2309.

S. L.

La fête du Canada

Des deux côtés de la Rouge

Le boulevard Provencher et le fort Gibraltar brilleront de tous leurs feux le 1er juillet puisque pour la première fois, les célébrations de la fête du Canada seront organisées conjointement par la Fourche, le Festival du Voyageur, le Musée de Saint-Boniface, le Centre culturel franco-manitobain et le fort Gibraltar.

C'est sous le thème «Créer des liens entre nos communautés» que 21 organismes communautaires célébreront de concert la fête nationale. Un système spécial de navettes entre les différents lieux de rencontre permettra de se rendre aisément du village Osborne à la Fourche puis au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et au fort Gibraltar.

Une ligne directe d'autobus fera gratuitement le trajet entre le village Osborne et le CCFM et ce à toutes les 15 minutes de midi à minuit. Puis c'est à cheval que les visiteurs se rendront au Fort Gibraltar. De là, une navette les ramènera au quai de la Fourche. (1)

Sur le terrain du Musée de Saint-Boniface, visitez le campement d'une famille des années 1800 et ne manquez par l'exposition sur les 125 ans de l'Hôpital général Saint-Boniface. L'entrée au Musée sera gratuite le 1er juillet.

Pour les plus petits, faites un tour du côté du CCFM qui organise entre midi et 16 h des activités et des jeux pour les enfants. Un spectacle de Nicole Lafrenière et les Easy T's à leur intention sera présenté à 16 h à la Salle Pauline-Boutal. (2)

Le boulevard Provencher ne sera pas laissé pour compte puisqu'il abritera (au 155, Provencher entre 13 h et 17 h) le kiosque d'exposition et de vente d'art «BoulevART». Parmi les œuvres en montre, on pourra admirer celles de Gary Tessier, Madeleine Vrignon, Sylvie Boulet, Gérald Laroche, David McNair, Rhéal Bérard et Denis Savoie.

L'endroit sera animé par des amuseurs publics, des maquilleurs, des jongleurs et des magiciens. Les commerçants du boulevard Provencher organiseront une vente de trottoir à l'occasion.

La fête du Canada ne serait pas complète sans le traditionnel feu d'artifices. Cette année, la démonstration débutera à 10 h 45, elle durera 18 minutes et sera accompagnée de musique. Pour la suivre, syntonisez POWER 97 FM.

Anie CLOUTIER

(1) Laissez-passer pour la journée: 4,50 $ enfants et aînés. Service d'un quai à l'autre: 2,50 $.

(2) Les cérémonies officielles au CCFM sont à 13 h 30 et à 15 h au village Osborne.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Lianne Fournier*** au Mârdi Jazz le 2 juillet à 21 h 15; ***Pat Lussier*** les 3 et 4 juillet à 20 h 30. Entrée gratuite. info: 233-8972.

THÉÂTRE

❖ La comédie musicale ***Grease*** sera de passage sur les planches manitobaines du 9 au 14 juillet à la salle du Centenaire. Billets en vente aux comptoirs TicketMaster: 780-3333.

EN FAMILLE

❖ Le ***Centre d'interprétation du marais Oak Hammock*** (1, baie Snow Goose sur la route 220) vous invite à venir célébrer la fête du Canada tout en découvrant la faune et la flore manitobaine. Ne manquez par le campement de la Compagnie du Sieur de La Vérendrye. Info: 467-3308.

❖ Le Musée de l'Homme et de la Nature propose aux ***amoureux de la faune et de la flore*** une excursion au parc provincial Hecla le 13 juillet. Départ à 9 h et retour à 19 h. Coût: 46 $. Et pour les ***passionnés des fossiles***, le Musée propose une excursion dans les parcs de l'ouest. Les 12 et 13 juillet. Coût: 199 $. Info: 988-0626.

❖ Les ***Camps d'été culturels*** du CCFM permettent aux enfants de se familiariser avec les arts et de développer leur créativité Pour les 4 à 6 ans: du 15 au 26 juillet et du 12 au 23 août. Pour les 7 à 9 ans: du 2 au 12 juillet et du 29 juillet au 9 août. Coût: 45 $. Info: 233-8972.


Photo: Anie Cloutier

La *Compagnie du Sieur de La Vérendrye* sera au Centre d'interprétation du marais Oak Hammock le 1er juillet.

❖ Le Musée d'histoire St. James-Assiniboia (3180, av. Portage) propose une session d'artisanat pour les enfants: ***Seeds, The Pioneer's Gold.*** Du 1er au 7 juillet. Info: 888-8706.

❖ Le ***musée de Saint-Boniface*** est ouvert le dimanche de 10 h à 20 h, du lundi au jeudi de 10 h à 20 h et les vendredi et samedi de 9 h à 17 h. Info: 237-4500.

❖ Au Planétarium: ***The Worlds Beyond*** et ***Make a Wish*** avec Sharon, Lois et Bram. Jusqu'au 14 octobre. Info: 943-3142.

❖ Le ***parc provincial de Saint-Norbert*** (40, promenade Turnbull) est ouvert au public du jeudi au lundi de 10 h 30 à 17 h 30. Au programme: visites guidées de maisons de pionniers métis et canadiens-français du 19e siècle. Jusqu'au 2 septembre. Entrée libre. Info: 269-5377.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***On gagne à se connaître***, une exposition qui regroupe les gagnants du Concours international Desjardins. Jusqu'au 1er juillet.

❖ Le St. Norbert Arts & Cultural Centre (100, rue des Ruines du Monastère) se transforme en magasin de musique moderne le temps d'une exposition d'œuvres visuelles et sonores intitulée ***Greatest Hits***. Jusqu'au 15 août. Info: 261-5126.

❖ La galerie Medea (132, Osborne) vous propose de partir à la découverte du Manitoba à travers les yeux de plusieurs artistes avec ***Portraits of Manitoba***. Jusqu'au 9 septembre. Info: 453-1115.

RECHERCHÉS

❖ Le ***Festival du Voyageur*** est à la recherche de bénévoles pour vendre des billets et des cartes de bingo. Info: 237-7692.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Éditions du Blé

Le Conseil des arts réduit son aide

Les Editions du Blé ont subi une diminution de 38 % de l'aide financière que leur accorde le Conseil des arts du Canada. «Pour cette année, on avait planifié recevoir 24 000 $, indique le président Gilles Landry. Le Conseil des arts nous a octroyé 15 000 $.»

L'organisme, précise-t-il, aurait justifié son geste en disant que les publications des Éditions du Blé l'an dernier n'ont pas rencontré ses critères de qualité.

«C'est une lettre ambigüe, estime Gilles Landry. On a pourtant publié neuf titres en 1995, y compris les cahiers de chants de Noël.» En 1995, les Éditions du Blé ont obtenu 30 000 $ de la vente de livres. «On avait un gros vendeur avec les souvenirs d'Henri Bergeron.» Gilles Landry fonde beaucoup d'espoir cette année, grâce à la publication de l'ouvrage de Bernard Bocquel retraçant l'histoire de CKSB.

Malgré l'annonce surprenante du Conseil des arts du Canada, la maison prévoit toujours publier quatre titres cette année. «La subvention du Conseil des arts du Manitoba est maintenant plus importante que celle du Canada, note Gilles Landry. Ils nous ont donné 19 000 $, comme l'an dernier. Mais pour obtenir cette subvention, nous devons publier au moins quatre titres dans l'année.»

La maison d'édition a l'intention de contester la décision du Conseil des arts du Canada. «On peut accepter une diminution de 5 %, note Gilles Landry. Mais pas de 38 %! Les gens aujourd'hui passent leur temps devant la télé, le VCR ou l'ordinateur. Pour les jeunes, on met beaucoup d'accent sur l'importance de l'éducation physique pendant qu'on coupe les bibliothèques scolaires. Mais si on perd notre culture, on perd le pays.»

Sylviane LANTHIER

Télé-horaire de la semaine du 1er au 7 juillet 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h

- 6h30 Bon matin
- 9h00 Clyde
- 9h30 Anne... la maison aux pignons verts
- 10h00 Les mystérieuses cités d'or
- 10h30 Tiny Toons
- 11h00 La fête du Canada (lundi)
  Vivre à Northwood (mardi et mercredi)
  L'Odyssée fantastique (jeudi)
  Mission top secret (vendredi)
- 11h30 Parfums d'Italie
- 12h00 Le midi
- 12h30 L'enfer c'est nous autres
- 13h00 Cinéma: **Le sauvage** (mardi)
  Rue Casse-Nègres (mercredi)
  La 7e cible (jeudi)
  Siméon (vendredi)
- 13h30 Les grands moments de la chanson... (lundi)
- 14h00 Les héritiers de l'histoire (lundi)

Lundi

- ➤15h00 Cinéma: ***Le fabuleux gang des sept***
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Ce soir Ouest
- 18h22 Vœux fédéraux
- 18h30 Jardin d'aujourd'hui
- 19h00 Terre d'espoir
- 20h00 Le Canada en fête
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Ce soir Ouest
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- ➤ 23h35 Cinéma: **Mes copains américains.** *Can. 1989. Comédie. Une jeune étudiante de Toronto décide de se rendre en Oregon avec ses trois meilleures amies pour assister au mariage de son cousin.*
- 1h35 Fin des émissions

Mardi

- ➤15h00 Cinéma: **Jerry, souffre-douleur**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Martin-trotteur
- ➤19h00 Comédie comédies: **Super Mario.** *É.-U. 1993. Daisy, une étudiante, participe à deux fouilles dans Brooklyn, où des ossements de dinosaures ont été découverts. Un soir, alors qu'elle fait la visite du site avec Mario et Luigi, Daisy est enlevée par deux inconnus.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- ➤ 23h30 Cinéma: **Le jour le plus long.** *É.-U. 1962. Drame. Évocation du débarquement des forces alliées en Normandie le 6 juin 1944.*
- 2h55 Fin des émissions

Mercredi

- ➤15h00 Cinéma: **Terry Fox, le coureur de l'espoir**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Fitz
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h35 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- 23h30 Vues d'ici
- 0h35 Fin des émissions

Jeudi

- ➤15h00 Cinéma: Le Peloton d'exécution
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Simplement la vie
- 19h00 Direction : Sud
- 20h00 Passeport
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h05 L'enfer c'est nous autres
- ➤ 23h30 Cinéma: **Ripoux contre Ripoux.** *Fr. 1990. Comédie policière. Un jeune inspecteur, qui ambitionne de monter en grade, refuse de marcher dans les combines de son partenaire d'âge mûr, qui accepte de réintégrer avec lui le droit chemin. Mais l'honnêteté ne paie pas.*
- 1h35 Fin des émissions

Vendredi

- ➤15h00 Cinéma: **Marcellino**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le baseball des Expos
- 21h25 Le téléjournal
- 22h00 Le point médias
- 22h30 Manitoba ce soir
- 23h02 Les nouvelles du sport
- 23h30 Majeurs et vaccinés
- ➤ 0h00 Cinéma: **Pump Up The Volume.** *É.-U. 1990. Comédie dramatique. Pour se défouler et exprimer ses idées, un étudiant doué et timide exploite une station de radio clandestine qui gagne vite la faveur des jeunes.*
- 2h20 Fin des émissions

Samedi

- 7h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
- 8h00 Les oursons volants
- 8h30 Chlorophylle du ciel bleu
- 9h00 La bande à Dingo
- 9h30 La bande à Picsou
- 10h00 Robin des bois junior
- 10h30 Lucky Luke
- 11h00 Génies en herbe junior
- 11h30 Gilles Pelletier par Gilles...
- ➤12h00 Cinéma: **Naufrages**
- 14h00 Montagne
- 14h30 Pour tout l'art du monde
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Jardin d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Olympica
- ➤ 18h30 Cinéma spécial: **Le bûcher des vanités.** *É.-U. 1990. L'univers d'un jeune loup de la haute finance s'effondre lorsqu'il se trompe de sortie à l'aéroport et prend la fuite après avoir heurté un jeune Noir.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h21 Les nouvelles du sport
- 21h52 Les p'tits bonheurs de...
- ➤ 22h50 Télé-sélection: **Perry Mason: Meurtre en circuit fermé.** *É.-U. 1989. Drame policier. Perry Mason accepte de défendre Ken Melanski, un confrère de la victime, que les circonstances désignent comme le suspect idéal.*
- 0h55 Fin des émissions

Dimanche

- 7h30 Alice au pays des merveilles
- 8h00 Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 8h30 Les oursons volants
- 9h00 La bande à Ovide
- 9h30 Les débrouillards
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Islands: Étrangers au paradis
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 La Cenerentola
- 14h30 Festival international de jazz de Montréal 1994
- 16h00 Le siècle du peuple
- 17h00 Alain Prost: la trajectoire idéale
- 18h00 Téléjournal
- 18h15 Découverte
- 19h00 Les beaux dimanches: **L'Odyssée baroque**
- 20h30 Les beaux dimanches: **Festival international de jazz de Montréal 1996 (clôture)**
- 22h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 23h16 Les nouvelles du sport
- ➤ 23h45 Ciné-club: **Le décalogue: Tu ne seras pas luxurieux.** *Pol. 1988. Illustration des dix commandements sous forme de drame psychologique. Un jeune postier timide observe sa jolie voisine d'en face avec une lunette d'approche. (6e de 10)*
- 0h50 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h00 Salut, bonjour!
- 5h30 Dinosaures (lundi)
- 6h00 Ciné-matin: **Malibu 88** (lundi)
- 8h00 Les héritiers du rêve
- 9h00 Des jours et des vies
- 10h00 Bon appétit
- 10h30 Cinéma: **Bodo** (lundi)
- Les amis de Bugs Bunny
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Légendes du monde
- 14h00 Le journal de l'histoire
- 14h30 Bibi et Geneviève
- 15h00 Top modèles
- 15h30 Alerte à Malibu

Lundi

- 16h30 Côté cour
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 La vie des gens riches et célèbres
- 18h00 Drôle de vidéo
- 18h30 Petite fleur
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 La misère des riches II
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h54 Astro Jojo
- 22h22 Infopublicités
- 0h17 Fermeture

Mardi

- 16h30 Côté cour
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Fleurs et jardins
- 18h30 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 La misère des riches II
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h54 Astro Jojo
- 22h22 Infopublicités
- 1h45 Fermeture

Mercredi

- 16h30 Côté cour
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Beverly Hills 90210
- 19h00 Qui vive!
- 19h30 Alimentaire mon cher Watson!
- 20h00 Sirènes
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤21h58 Ciné-lune: **Le prédateur.** *Am. 1987. Science-fiction. Un commando qui s'est aventuré dans la jungle pour libérer un sénateur enlevé par des guérilleros doit faire face à un extra-terrestre venu chasser sur notre planète.*
- 23h58 Astro Jojo
- 0h26 Infopublicités
- 2h21 Fermeture

Jeudi

- 16h30 Côté cour
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Beverly Hills 90210
- ➤19h00 Ciné-comédie: **Les Lavigueur déménagent.** *Hol. 1986. Comédie. Reléguée par le service social dans une maison d'un quartier huppé, une famille sème l'indignation chez leurs nouveaux voisins par leurs manières frustres.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤ 21h54 Ciné-lune: **Incidents de parcours.** *Am. 1987. Drame d'horreur. Une guenon qui a reçu des injections de cellules de cerveau humain s'en prend aux personnes contre lesquelles son maître a des griefs.*
- 0h24 Astro Jojo
- 0h52 Infopublicités
- 2h47 Fermeture

Vendredi

- 16h30 Côté cour
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Beverly Hills 90210
- ➤19h00 Ciné-Columbo: **Attention: le meurtre peut nuire à votre santé.** *Am. 1991. Drame policier. L'animateur d'une émission de télévision portant sur la résolution de crimes se débarrasse à l'écran d'un homme qui exerçait sur lui du chantage.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- ➤ 21h30 TVA sports
- 21h59 Ciné-lune: **Défi dans la nuit.** *Am. 1987. Drame policier. Dans les années 1940, des détectives luttent contre le crime organisé qui s'installe dans Los Angeles.*
- 23h59 Astro Jojo
- 0h28 Infopublicités
- 2h22 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Dinosaures
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Complètement marteau
- 10h00 Canada sur 2 roues
- 10h30 Chasse et pêche pour tous
- 11h00 Infopublicités
- ➤11h30 Ciné-maximum: **Batman**
- ➤13h30 Ciné-maximum: **Il était une fois... la princesse Bouton d'or**
- 15h30 Vidéo rock détente
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Dinosaures
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤17h30 Ciné-extra: **Cœur circuit II.** *Am. 1988. Science-fiction. Grâce à un robot de son invention, un fabricant de jouets va donner du fil à retordre à des cambrioleurs de banques.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Cruising Bar.** *Can. 1989. Comédie satirique. Quatre hommes se préparent de façons diverses à la chasse de conquêtes d'un soir dans les bars en fin de semaine.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h22 Ciné-lune: **Les anges de la nuit.** *Am. 1990. Drame policier. Un policier s'infiltre dans une bande de mafiosi irlandais de New York dont fait partie un des ses amis d'enfance.*
- 1h21 Astro Jojo
- 1h50 Infopublicités
- 3h44 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Vision mondiale
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Tête-à-tête
- ➤11h00 Ciné-maximum: **Tendres passions.** *Am. 1983. Drame psychologique. Les relations d'une veuve avec sa fille au long d'une trentaine d'années.*
- 13h00 Ciné-maximum: **Le taxi mandarine.** *Can. 1988. Drame sentimental. Une scientifique controversée s'éprend d'un chauffeur de taxi excentrique.*
- 15h30 Automag plus
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Dinosaures
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Fort Boyard
- 18h30 Cinéma néon: **Pompiers en alerte.** *Am. 1991. Drame policier. Un jeune pompier assiste un détective qui enquête sur une série d'incendies d'origine apparemment criminelle.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h54 TVA sports
- 22h16 Complètement marteau
- 22h45 Tête-à-tête
- 23h45 Vision mondiale
- 0h44 Astro Jojo
- 1h13 Infopublicité
- 3h07 Fermeture

Le Canada en fête, le lundi 1er juillet

À la SRC de 11 h à 12 h 30 et de 20 h à 21 h

• À 20 h: en direct de la Colline parlementaire à Ottawa. Spectacle réunissant plusieurs vedettes de tous les coins du Canada: Nanette Workman, Michel Pagliaro, Suroît, Ashley MacIsaac, Rita MacNeil, Colin James, et Bass la base.

TV5 La télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h30 Télématin
- 7h30 Le Martin-trotteur (lundi)
  Plaisir de lire (mardi)
  Archéologie (mercredi)
  Évasion (jeudi)
  Vivre ensemble (vendredi)
- 8h00 Paris lumières
- 8h30 Des chiffres et des lettres
  Découverte (vendredi)
- 8h55 La météo des 5 continents
- 9h00 Bouillon de culture (lundi)
  Ici l'Afrique (mardi)
  Sous la couverture (mercredi)
  Bas les masques (jeudi)
  Palimpseste (vendredi)
- 10h00 Turbulences (mardi)
  Temps présent (mercredi)
  Sous les grands arbres (vendredi)
- 10h10 7 sur 7 (lundi)
- 10h30 Avoir 16 ans (jeudi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 40 degrés à l'ombre
- 13h45 Générations sensations
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Plaisir de lire (lundi)
  Horizons francophones (mardi)
  En toute liberté (mercredi)
  Découverte (jeudi) -
  Viva (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons (sauf vendredi)
- 15h15 Eco et compagnie (vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Turbulences
- 19h30 Bas les masques
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40 degrés à l'ombre
- 0h00 Générations sensations
- 0h15 L'œil écoute
- 1h15 Collection de la mémoire longue
- 2h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Ça se discute
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40 degrés à l'ombre
- 0h00 Générations sensations
- 0h15 La grande cabriole
- 1h45 Eco et compagnie
- 2h00 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 Côté science
- 20h30 Embarquement porte numéro 1
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40 degrés à l'ombre
- 0h00 Générations sensations
- 0h15 7 sur 7
- 1h15 Montagne
- 1h45 Magellan
- 2h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Sous les grands arbres
- 19h30 La grande cabriole
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40 degrés à l'ombre
- 0h00 Générations sensations
- 0h15 Ça se discute
- 1h45 Reportages
- 2h15 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 Reportages
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Le feu de la terre
- 19h20 Correspondances
- 19h35 Thalassa
- 20h30 Festival Le Franco
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40 degrés à l'ombre
- 0h00 Générations sensations
- 0h15 Envoyé spécial
- 1h45 Côté science
- 2h15 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Sport Africa
- 7h45 7 jours en Afrique
- 8h00 Espace francophone
- 8h30 Montagne
- 9h00 Reflets
- 10h00 Y'a pas match
- 10h30 Autant savoir
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h45 Magellan
- 13h15 Festival Le Franco
- 13h45 Correspondances
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Cocktail
- 20h30 Bon week-end
- 21h00 Histoires courtes à dormir debout
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Portraits de champions olympiques francophones
- 23h15 Sortie libre
- 0h00 Autant savoir
- 0h30 Reflets
- 1h30 Y'a pas match
- 2h00 7 jours en Afrique
- 2h15 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Rêves en Afrique
- 7h30 Tu vois ce que je veux dire
- 8h00 L'école des fans
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 L'œil écoute
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Taratata
- 13h15 Sidamag
- 13h30 Le Martin-trotteur
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Passe-moi les jumelles
- 15h30 Le jardin des bêtes
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faut pas rêver
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h30 52 sur la une
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Cocktail
- 0h15 Bon week-end
- 0h45 Le feu de la terre
- 1h35 Correspondances
- 1h50 Espace francophone
- 2h15 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 19 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Marchés internationaux (lundi)
  Capital actions (mardi au vendredi)
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin (lundi)
  Au travail! (mardi au vendredi)
- 8h30 Raison passion
- 9h00 L'ombudsman
- 9h30 Le point médias (lundi)
  Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages

Lundi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Nouvelles du sport
- 22h40 Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Simplement, la vie!
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Simplement, la vie!
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Bulletin de santé
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 La facture
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Impact
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Montréal en spectacle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Enjeux
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Branché
- 23h00 La course destination monde
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Impact
- 1h30 Québec actualités
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Trajectoires
- 6h00 Nations
- 6h30 Euronews
- 7h00 L'ombudsman
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Marchés internationaux
- 10h30 Rédacteurs en chef
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Entrée des artistes
- 12h30 Espace libre
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteurs en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 Marchés internationaux
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Espace libre
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Panorama RDI
- 1h30 Impact
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



Denise et Olivier LAFOND
1946 le 25 juin 1996

Les enfants de Denise et Olivier Lafond vous invitent à un café-rencontre pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage à la salle centenaire de Saint-Jean-Baptiste le dimanche 7 juillet 1996 de 13 h 30 à 16 h.

Votre présence sera votre cadeau.

SPORT

En sécurité sur le bord de l'eau

Ça n'arrive pas qu'aux autres

Le beau temps est arrivé et le long week-end de la fête du Canada verra son flot habituel de vacanciers se ruer vers les plages de la province. Mais avant de se saucer les pieds dans l'eau fraîche du lac Winnipeg, l'heure est venue de se rafraîchir la mémoire sur les règles de sécurité à adopter sur les plages et autour des piscines du Manitoba.



photo: Anie Cloutier

Toute personne qui a une piscine privée devrait faire clôturer son terrain et se munir d'équipement de sauvetage, indique Kim Johnston de la piscine Boni-vital.

On oublie trop souvent qu'à la plage comme à la piscine, la vigilance est la règle numéro un de la sécurité aquatique, spécialement pour les enfants de deux à quatre ans qui représentent le groupe d'âge le plus à risque pour la noyade.

Comme le fait remarquer Kim Johnston, sauveteure à la piscine Boni-vital, même un gilet de flottaison ne peut remplacer la surveillance parentale. Certains appareils de flottaison comportent un élément de risque important, explique sa collègue Josée Lemoine, bénévole à la Croix-Rouge et sauveteure depuis sept ans.

Les flotteurs de bras, de style "muscle", par exemple, ont tendance à se dessouffler et à glisser vers les poignets. Les bras de l'enfant flottent alors hors de l'eau, mais il ne peut sortir sa tête qu'avec difficulté. «Les bouées et les matelas gonflables comportent un danger permanent, ajoute le responsable du district de Grand Beach à la section des parcs et loisirs du ministère des Ressources naturelles du Manitoba, Rod Cotton. Nous avons des vents de 40 km/h sur le lac. Associés aux courants, ils peuvent emporter au large un jeune enfant et le mettre sérieusement en péril.»

Le baigneur de lacs ou de rivières doit faire preuve d'une vigilance particulière à l'égard des vagues et courants, fait remarquer Josée Lemoine, «spécialement avec les inondations du printemps, les courants sont plus forts et le niveau des eaux plus élevé que d'habitude.» Une forte vague peut faire perdre pied à un jeune enfant, fait remarquer Rod Cotton, tandis que les courants étaient à la source de neuf des 18 accidents mortels survenus au Manitoba entre 1991 et 1994.

Pressé d'échapper à la chaleur torride de l'été, on plonge tête première dans un lac inconnu sans prendre le temps de sonder la nature du fond. En effet, l'opacité de l'eau entrave la visibilité. «On ne connaît donc pas la nature du fond et sa profondeur, ajoute-t-elle. Est-il composé de roches? De coquillages coupants? de sable? S'il est peu profond, il faut se méfier des accidents de plongée. Trop souvent, les gens plongent dans une eau peu profonde et endommagent leur colonne vertébrale.»

Malheureusement, «les baigneurs sont trop occupés à s'amuser pour suivre les indications», déplore Rod Cotton. Grand Beach, explique-t-il, accueille entre dix et 15 000 personnes par jour. «Or nous n'avons que 12 patrouilleurs qui, en groupe de cinq, assureront une surveillance entre 11 h et 19 h, mais ils seront présents sur la plage dès 10 h et quitteront vers 20 h.»

Avec leur formation de sauveteur, les patrouilleurs peuvent administrer les premiers soins et répondre à un appel d'urgence en plus de sensibiliser et d'éduquer des vacanciers aux dangers de la baignade. Le ministère des Ressources naturelles investira 44 000 $ dans ce programme, qui sera en vigueur à Winnipeg Beach du 29 juin à la fête du travail.

Comme à Winnipeg Beach, «Grand Beach a eu des sauveteurs postés sur des tours de surveillance jusqu'en 1990, mais nous avons réalisé que ce service n'était pas efficace car la présence du sauveteur entraînait un faux sentiment de sécurité chez les baigneurs, ajoute Rod Cotton. Des parents déposaient leurs jeunes enfants sous la tour du sauveteur et partaient pour la journée!»

Même phénomène dans les piscines publiques, considérées par les parents comme des garderies, déplore Josée Lemoine. «Selon les règlements municipaux, tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte. Mais ce règlement n'est souvent pas respecté.»

Étant mobiles, les patrouilleurs ont un avantage sur les sauveteurs parce qu'ils peuvent plus facilement dialoguer avec les baigneurs et les informer des conditions de la baignade, précise le responsable des patrouilleurs à Winnipeg Beach, Worth Hauden. Il ajoute que le retour des patrouilleurs à Winnipeg Beach après cinq ans d'absence est le résultat des recommandations du médecin légiste en chef sur la mort de plusieurs baigneurs l'an dernier dans le lac Winnipeg.

Mais les baigneurs seront-ils plus en sécurité pour autant? Pas nécessairement, indique Rod Cotton. «Les vacanciers doivent réaliser que lorsqu'ils viennent à la plage, ils prennent leur vie entre leurs propres mains. Ce sont les parents qui sont les mieux placés pour évaluer les capacités de leurs enfants et c'est à eux de veiller à leur sécurité. Nous n'avons ni les effectifs ni les budgets qui nous permettraient de poster assez de sauveteurs pour garantir la sécurité des baigneurs, ajoute-t-il, aussi nous mettons l'accent sur la prévention et l'éducation.»

Selon Josée Lemoine, les sauveteurs font un bon travail de prévention dans les piscines publiques. Ces dernières font donc surtout face à des problèmes mineurs comme des égratignures et des lésions. Mais c'est à la maison que les baigneurs courent le plus de dangers. «Les gens oublient que les tragédies arrivent aussi à la maison. Ils ont un faux sentiment de sécurité parce qu'ils sont chez eux. Mais ce n'est pas la quantité de monde dans la piscine ou la grandeur de celle-ci qui influence le risque d'accident.»

Toute personne qui a une piscine privée devrait faire clôturer son terrain et se munir d'équipement de sauvetage. Une planche munie de sangles pour les fractures de la colonne est particulièrement utile, ajoute Kim Johnston de la piscine Boni-vital. La plupart des piscines privées étant peu profondes, le risque d'un tel accident est élevé.

Par ailleurs, ajoute Josée Lemoine, «une victime prise de panique perd souvent le contrôle de ses mouvements. Il est arrivé que des enfants en instance de noyade agrippent si fort le sauveteur qu'ils mettent sa vie en danger. Aussi, les parents doivent prendre des leçons de sauvetage et ne pas présumer qu'ils sauront sortir un enfant de l'eau si celui-ci panique.»

Anie CLOUTIER

À l'occasion du
50e anniversaire
de profession religieuse
de sœur Ellen Corcoran
et du **70e anniversaire**
de profession religieuse
des sœurs
Marie-Blanche Mathieu,
Irène St-Joseph et
Bernadette St-Jean,
les Filles de la Croix
vous invitent
à un **thé-rencontre**
de 14 h 30 à 16 h 30
le dimanche 4 août 1996
à Maison Sainte-Croix,
66, avenue Moore,
Saint-Vital (Manitoba).

Daniel Tétreault et Luc Théoret font l'équipe Canada

«On veut la médaille d'or!»

L'Association canadienne de hockey a dévoilé le 13 juin les noms des 20 joueurs de l'équipe Canada 18 ans et moins qui vont disputer la Coupe internationale Pacifique du 13 au 18 août. Deux jeunes franco-manitobains en font partie.

Il s'agit de Daniel Tétreault, défenseur des Wheat Kings de Brandon, et de Luc Théoret, jeune défenseur recrue des Hurricanes de Lethbridge. «Nous sommes très fiers de les avoir dans l'équipe, lance leur entraîneur, Mike Pelino. Si je regarde leur jeu et la façon dont ils se sont développés, ils méritent de faire partie de l'équipe.» Cette équipe rassemble les meilleurs joueurs de 17 ans au Canada, repêchés de plusieurs ligues à travers le pays (il y en aura dix de l'Ontario, sept de l'Ouest, deux du Québec et un de Terre-Neuve).

La Coupe Pacifique Air Canada aura lieu à Nelson en Colombie-Britanique et l'équipe canadienne devra affronter la Finlande, le Japon et les États-Unis.

Pour Daniel Tétreault, qui joue au hockey depuis l'âge de quatre ans, c'est un défi extraordinaire. «Je suis très heureux d'avoir été choisi, c'est tout un honneur de jouer avec les meilleurs joueurs pour mon pays. Et puis, ça me donne une bonne chance pour le repêchage de la Ligue nationale l'an prochain. En tout cas, je vais travailler très fort pour que ça arrive!»


Daniel Tétrault. Archives La Liberté

Luc Théoret est dans le même état surexcité, lui qui veut aussi faire carrière dans ce sport qu'il pratique depuis qu'il a sept ans. «Je me trouve très chanceux d'avoir été choisi, lance-t-il, et je m'entraîne beaucoup. Le hockey, c'est ma vie!»

Mike Pelino explique qu'ils ont des qualités qui contribueront à une bonne performance de l'équipe. «Ils travaillent tous les deux très fort, ils sont de bons défenseurs avec de l'expérience, et ils exercent une influence positive sur les membres de l'équipe.»

L'équipe Canada 18 ans et moins va se rencontrer à Calgary pour un camp d'entraînement précompétition du 7 au 11 août, avant de se rendre à Nelson, où elle affrontera d'abord l'équipe américaine le 13 août.

Les compétitions pour la Coupe Pacifique Air Canada ont eu lieu au Mexique en 1994 et au Japon en 1991, 1992, 1993 et 1995. Le Canada a remporté la médaille d'or à deux reprises, en 1992 et 1994. Mike Pelino ajoute que «c'est la première fois que la Coupe Pacifique a lieu au Canada. Aussi on est fiers de jouer dans notre pays et on veut la médaille d'or!»

Lucie-Madeleine DELISLE

Gens d'ici

La présidente des parents

«Il y a eu beaucoup de changements depuis l'arrivée de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), lance la nouvelle présidente de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), Diane Dornez-Laxdal, et tout le monde doit maintenant s'ajuster.»

Membre du conseil d'administration depuis un an, Diane Dornez-Laxdal en est devenue la présidente lors de la réunion du 21 mai dernier. Le bureau exécutif de l'organisme comprend également la vice-présidente, Diane Martel, la vice-présidente du secteur préscolaire, Élaine Arsenault-Schultz, le secrétaire, Bernard Lesage et le trésorier, Jacques Trudeau.

La FPCP, rappelle la nouvelle présidente, a entériné lors de l'assemblée générale d'avril des changements dans sa structure même, modifiant entre autres son membership, qui comprend maintenant des comités de parents plutôt que les parents eux-mêmes. «Ces ajustements techniques entraînent une nouvelle façon de se voir et de s'identifier», explique Diane Dornez-Laxdal, qui précise que la FPCP devra au cours de l'année rencontrer les regroupements de parents «pour redéfinir leur rôle et le nôtre».

La FPCP a toujours un rôle à jouer dans la formation des parents en tant que gestionnaires des écoles françaises. «On doit aussi voir à ce que partout, les droits des parents soient respectés. C'est vrai que les ressources de la DSFM sont limitées mais ce n'est pas nécessairement pour des raisons légitimes. Des sommes sont retenues par les gouvernements et ne devraient pas l'être.» Et la FPCP, indique Diane Dornez-Laxdal, est l'organisme qui peut encore le mieux revendiquer la reconnaissance de ces droits devant les tribunaux, s'il le faut.

Native de Sainte-Geneviève et détentrice d'un baccalauréat en éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface – «J'étais parmi les quatre premières diplômées de ce programme en 1976!» – Diane Dornez-Laxdal a enseigné pendant sept ans. Cette mère de quatre enfants a aussi été active dans un groupe de Mini-franco-fun, au comité scolaire de l'école Lacerte et assiste aux assemblées annuelles de la FPCP depuis une dizaine d'année.

Sylviane LANTHIER

SOCIÉTÉ

Le projet Icare donne des ailes

Sauter pour le sida

La santé, c'est sauter! Voilà le slogan que pourraient adopter les 55 personnes qui sauteront en parachute le 24 août dans le but de conscientiser les Manitobains au problème du sida.

Initié par la clinique communautaire du village Osborne, (1) le projet a été baptisé Icare en référence au personnage de la légende grecque. (2) «Nous avons choisi le nom d'Icare parce qu'il est à la fois très poétique et ironique, explique John Schellenberg, promoteur du projet. Icare est mort parce que sa fierté et son ignorance l'ont poussé à voler jusqu'au soleil. Cette même fierté et cette même ignorance permettent au sida de faire chaque jour de nouvelles victimes.»

Sauter d'un avion à 3 000 pieds d'altitude, «c'est sentir qu'on fait partie d'un tout, qu'il y a une connexion entre nous et la Création», indique une des participantes, Nicole Dupéré. (voir encadré) «C'est contempler notre mortalité, poursuit John Schellenberg, et c'est ce que font tous les jours les gens qui vivent avec le sida». Il ajoute: «On dit que les gens vivent avec le sida, pas qu'ils meurent avec le sida. Nous ce qu'on veut dans cette histoire, c'est célébrer la vie! Le saut en parachute est une grande métaphore, mais c'est aussi une grande fête, une célébration de nos accomplissements et un hommage à la mémoire de ceux qu'on a perdus.»

Âgés de 17 à 50 ans, les parachutistes forment un microcosme de la société, souligne le responsable du financement du projet, Bernhard Friz. «Le symbolisme derrière le projet Icare est de faire participer des gens de toutes les couches de la société, de la même façon que le sida affecte toutes les tranches de la population et pas juste les homosexuels comme certains le pensent.»



photo: Anie Cloutier

John Schellenberg espère ramasser entre 30 000 $ et 40 000 $ pour le programme de sensibilisation au sida de la clinique du village Osborne.

En effet, remarque John Schellenberg, la démographie du sida change rapidement et la maladie n'est plus cantonnée dans des groupes marginaux. «De plus en plus, la maladie se propage chez les femmes hétérosexuelles. On observe également un lien entre la situation économique et la contagion. Si tu n'as rien à manger et pas de toit sur la tête, le sida est le dernier de tes soucis et tu ne penses pas à te protéger.»

Au Manitoba, continue-t-il, le taux d'infection du sida est plus bas qu'à Toronto ou Vancouver. «Il faut donc concentrer nos efforts dans l'éducation avant que le problème ne devienne endémique. Et notre seule arme vraiment efficace contre la propagation du sida, c'est la prévention.»

Cette «entreprise folle» soulève beaucoup d'enthousiasme de la part de la population et des médias, indique Bernhard Friz. «Quand nous organisons des activités sociales ou sportives, comme c'est le cas avec le saut en parachute, nous arrivons à toucher plus de monde que lorsqu'on adresse directement la question du sida.»

Les organisateurs de l'événement invitent la population à venir pique-niquer à l'aéroport de Gimli le 24 août tout en regardant sauter les participants. Une soirée de spectacle est également organisée le 17 août au West End Cultural Center. Renseignements: 453-0045.

Anie CLOUTIER

(1) La Clinique du village Osborne (668, Corydon) offre un service de dépistage confidentiel en plus de sessions d'information.

(2) Pour s'évader du labyrinthe de Minos où il est enfermé, Icare se construit des ailes à base de plumes et de cire. Mais il vole trop près du soleil ce qui fait fondre la cire et le précipite dans la mer.

Nicole Dupéré, une fille dans le vent!

«J'ai toujours rêvé de sauter en parachute»

«J'ai toujours rêvé de sauter en parachute», lance l'animatrice de CKXL, Nicole Dupéré. Accompagnée de sa fille Sofie et de 53 autres adeptes de ce sport, elle aura le 24 août, l'occasion de réaliser son rêve dans le cadre du projet Icare.

«Lorsque j'étais petite, je rêvais de conduire des autos de course et je m'imaginais en train de sauter du toit des maisons avec un parachute accroché au dos, explique Nicole Dupéré. Il faut avoir des rêves, poursuit-elle, même si on ne les réalise jamais. Les rêves, c'est ce qui permet de faire les choses de tous les jours, ces choses qui ne sont souvent pas aussi excitantes qu'on le voudrait.»

Rêver, c'est bien, mais réaliser ses rêves, c'est mieux! À moins d'un mois du «saut de sa vie», Nicole Dupéré ne semble pas affectée par le trac. «J'ai décidé d'agir et ça, c'est toujours mieux que de simplement rêver. Se dire: "Oui, je suis capable de le faire", ça donne une force intérieure qui n'est pas nécessairement visible pour les autres. Je ne suis pas du tout nerveuse, du moins pour l'instant. Je ne sais pas comment je me sentirai le matin du saut.»

Même enthousiasme mêlé d'appréhension de la part de sa fille, Sophie Morier, qui à 17 ans est la cadette du groupe. «Je ne suis pas nerveuse, j'ai juste hâte. Mais je crois que j'aurai probablement un peu peur en sautant.» «J'imagine que j'aurai une sensation incroyable, continue sa mère, une expérience un peu philosophique et poétique à la fois. Lorsqu'on traverse l'espace entre l'avion et le sol, on doit sentir qu'on fait partie d'un tout, qu'on fait partie de la Création. Sauter en parachute, c'est perdre le contrôle. On se dit: "À la grâce de Dieu", tout en espérant qu'on a un ange gardien», lance-t-elle en riant.

Une seule crainte toutefois, celle de découvrir que l'imaginaire l'emporte parfois sur la réalité. «La réalité peut décevoir surtout si on ne saute qu'une fois. Avec l'anxiété et le trac, ça peut être une moins bonne expérience. C'est pour ça que j'aurais envie de sauter au moins quelques fois.»

Elle se dit «garçon manqué», mais Nicole Dupéré voit-elle une limite à sa passion pour les sports dangereux? Oui, «sauter en bungee, ça c'est quelque chose que je ne ferais pas même si on me payait des millions $!»

Anie CLOUTIER

Nécrologies

Fernand Carrière

Paisiblement, entouré de sa famille, Fernand est décédé le mercredi 12 juin 1996 après une longue maladie à l'hôpital général de Selkirk. Il avait 60 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Berthe (née Laroche) depuis 36 ans; ses enfants spéciaux: Gabrielle et Norman; son frère Lucien (Jeanette); sa belle-sœur Irene; son oncle Roland (Mary) Dubé et sa tante Laura Martel; de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

Fernand a été précédé de ses parents, Ovila et Eva (Dubé) et de son frère Roland.



Roland Préfontaine (1918-1996)

Paisiblement, entouré de sa famille, Papa nous a laissé pour rejoindre Maman (Cécile) le 18 juin 1996 à l'hôpital général de Victoria.

Il est né à Elie (Manitoba) le 16 octobre 1918. Il a cultivé la terre jusqu'en 1955, année du déménagement de la famille à Lorette (Manitoba). Au moment de son décès, il résidait à Chesterfield House, à Saint-Vital.

Il laisse dans le deuil ses deux fils et ses cinq filles: Yvette (Vic Desmarais), Rolande (son ami Elmer Pawliuk), Émile (Paulette), Stella (Rhéal Desmarais), Léo (Gisèle), Doris (Bob Draward), Hélène (Lloyd DeMarcke). Il laisse aussi 13 petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Il a été précédé en 1994 par son épouse bien-aimée pendant 52 ans, et en 1967 par sa fille Cécile.

La messe funéraire a eu lieu à Lorette, au Manitoba, à 10 h le samedi 22 juin 1996, présidée par le père Maurice Jeanneau. L'enterrement des cendres a eu lieu au cimetière paroissial.

La famille remercie sincèrement les médecins, les infirmières et tout le personnel des soins intensifs de l'hôpital de Victoria pour leur dévouement affectueux.

Les amis qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du cœur du Manitoba, 352, rue Donald, bureau 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou 1-888-233-4949.

Remerciements

À vous tous parents et amis, un merci sincère pour vos mots d'encouragement, vos honoraires de messe, votre présence – en un mot, votre marque d'amitié à l'occasion du départ subit de notre frère Émery Molina Mulaire.

La famille Mulaire

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseu-donymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 7 juillet à 10 h à la SRC

Messe célébrée au Carrefour Beausoleil de Miramichi, dans le diocèse de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, par John L. Beaumaster, prêtre.

Chronique religieuse

Laisser le soleil se lever



Marie-Hélène DUVAL
Laïque

Je me rappelle avoir eu très peur il y a quelques années. Je me trouvais pourtant dans l'un des endroits les plus beaux du Bas du Fleuve où j'avais loué une petite cabine. Je rêvais depuis si longtemps de passer mes vacances au bord du fleuve, dans ce coin du monde où j'ai grandi.

Ma famille devait m'y rejoindre quelques jours plus tard et je croyais pouvoir les y attendre seule sans problème. Étant arrivée assez tard le soir, je n'avais encore rien vu du paysage qui m'entourait. Je ne pouvais que deviner le port au loin grâce aux deux rangées de lampadaires qui en trahissait l'emplacement.

Je n'entendais rien. Je n'entendais rien que l'absence de mes bruits familiers. Je savourais déjà par l'imagination ma journée du lendemain en ce lieu qui paraissait si calme et reposant. Après avoir dormi quelques heures, je me suis éveillée, surprise par un vacarme effrayant qui tranformait tout à coup ma première nuit de vacances en un cauchemar inattendu. Prisonnière de l'obscurité, je ne pouvais rien distinguer d'autre que les lumières du port tout de même rassurantes. Elles n'avaient pas bougé. Pourtant un bruit assourdissant, rythmé, étrange, me donnait l'impression que la plage, que je n'avais même pas encore entrevue, avait donné naissance à un monstre marin gigantesque qui s'apprêtait à engloutir ma petite maison... et ma petite personne du même coup.

La nuit noire ne pouvant me procurer aucun indice, je n'avais que mon imagination pour essayer de comprendre ce qui se passait. J'avais l'impression de me trouver au milieu d'un cataclysme sans précédent. Il me semblait que d'un instant à l'autre, toutes les vitres allaient éclater, que la terre allait trembler. J'étais convaincue de ne plus jamais revoir le soleil qui, pourtant, s'apprêtait à se lever triomphant sur une mer enfin calmée se retirant doucement, fidèle à la loi des marées.

C'était magnifique! À peine les premiers rayons avaient-ils enfin chassé l'obscurité, je commençai à réaliser que, bien loin d'être en danger, j'avais été protégée des assauts de la mer par des rochers immenses sur lesquels la cabine était nichée. Ces rochers, responsables du bruit qui m'avait tant effrayée étaient de toute beauté, ils étaient mes protecteurs. Mais parce que je ne le savais pas, j'en avais eu peur. J'ai eu peur de ce que je ne connaissais pas. J'ai eu peur de ce que je ne pouvais ni voir ni expliquer.

En venant se fracasser sur le roc, chaque vague faisait croire à mon oreille qu'elle venait m'agresser, qu'elle me ferait du mal, qu'elle voulait me chasser. Quand mes yeux ont vu leur splendeur, j'ai su que je m'étais trompée. Nous nous trompons ainsi constamment, surtout lorsqu'il s'agit des gens, parfois lorsqu'il s'agit de Dieu. Nous sommes bien limités.

Bien loin de m'en inquiéter, je me réjouis parfois de ce que je ne sais pas. Car si ce qui me reste à découvrir de notre aventure terrestre se compare à ma petite aventure sur la falaise de Cacouna, je me dis que ça vaut la peine de rester un peu dans le noir et de laisser à Dieu, et à ses créatures, la chance de se révéler eux-mêmes avant de trop vite les juger.



Prière au Sacré-Coeur

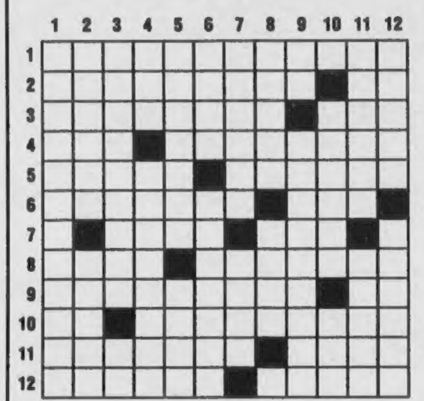
Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

C.L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 31



HORIZONTALEMENT

1. Violences que l'on fait subir à un ennemi pour s'indemniser d'un dommage qu'il a causé.
2. Ambitieux, peu scrupuleux. – Se suivent.
3. Écrivain qui use habituellement de l'ironie. – Baie des côtes d'Honshû.
4. Tamis de crin. – Finis.
5. C'est le prix d'une rançon. – Juriste français (1848-1913).
6. Spontanés, naturels. – Vieux.
7. Profession. – Chef au-dessus du caïd.
8. Toucha. – Varie entre deux niveaux.
9. Relative à la pêche de morue. – Difficulté.
10. Philosophe français (1900-1977). – Crierais, en parlant du cerf.
11. Algues rouges gélatineuses. – Irlande.
12. Petit four sec arrondi (pl.). – Commune de Suisse.

VERTICALEMENT

1. Argumentation.
2. Fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. – Pièce centrale tranversée par l'essieu.
3. Auteur qui écrit en prose. – Gamme.
4. Parti indépendantiste du Québec autrefois. – Qui appartient au gosier.
5. Échappera à quelque chose de nuisible. – Meurtri, en parlant d'un fruit.
6. Située. – Ronds-points à plus de quatre voies.
7. Corps célestes. – Ils conservent les aliments.
8. Élements d'un test. – Piquant au goût.
9. Personnel. – Elles vendent des estampes.
10. Changeant. – Acquière.
11. Tente de. – Rivière de France.
12. Femme de lettres américaine (1874-1946). – Interrompre.

RÉPONSES DU N° 30



LE SAVIEZ-VOUS?

Pouvez-vous trouver la définition des formes littéraires suivantes:

1. Allégorie?
2. Chronique?
3. Élégie?
4. Épopée?
5. Conte?
6. Fable?
7. Parabole?
8. Roman?

a) Conte, habituellement en vers, dont les personnages sont le plus souvent des animaux, d'où l'on tire une moralité.
b) Courte histoire qui utilise les événements quotidiens pour illustrer une morale ou une doctrine.
c) Œuvre d'imagination en prose, assez longue, qui présente et fait vivre dans un milieu des personnages donnés comme réels, en brassant leur psychologie, leur destin, leurs aventures.
d) Histoire où les personnages et les événements ont un second sens symbolique.
e) Recueil de faits rapportés selon l'ordre chronologique.
f) Poème triste qui, souvent, pleure une mort.
g) Récit poétique d'aventures héroïques (ex.: l'Iliade, l'Enéide)
h) Récit d'événements ou d'aventures imaginaires.

RÉPONSES: 1. d); 2. e); 3. f); 4. g); 5. h); 6. a); 7. b); 8. c)

Compilé par Lucie-Madeleine DELISLE
Source: Réponse à tout, Paris, France Loisirs, 1992

Recette — Boissons d'été

Sangria au thé glacé

1/2 tasse (125 mL) de mélange à thé glacé, à saveur de citron, de pêche ou de tangerine
1 bouteille (750 mL) de vin blanc ou de vin rouge, secs et froids
2 tasses (500 mL) d'eau minérale gazéifiée froide
1 tasse (250 mL) de jus d'orange
2 c. à soupe (25 mL) de liqueur d'orange
tranches d'orange, de citron et de lime

- Mettre le mélange à thé glacé dans un pichet de 6 tasses (1,5 L). Ajouter le vin, l'eau minérale, le jus d'orange et la liqueur d'orange; remuer pour dissoudre le mélange à thé glacé. Ajouter les tranches d'orange , de citron et de lime. Remplir le pichet de glace ou servir dans des verres avec de la glace.
- Variantes sans alcool: Ne pas mettre la liqueur et remplacer le vin par 3 tasses (750 mL) de jus de raisin blanc ou de canneberge. Donne 6 portions.

Rêve des îles

8 tasses (2 L) de jus d'ananas froid
4 tasses (1 L) chacun de jus de pomme et de jus de pamplemousse froids
2 tasses (500 mL) d'eau froide
1 1/2 tasse (375 mL) de mélange à thé glacé à saveur tropicale ou à saveur de citron
1 bouteille (750 mL) de rhum blanc (facultatif)
cubes de glace
tranches de citron et d'orange

- Dans un bol à punch de 24 tasses (6 L), mélanger le jus d'ananas, le jus de pomme, le jus de pamplemousse, l'eau, le mélange à thé glacé et le rhum (si désiré). Remuer pour dissoudre le mélange à thé glacé. Ajouter les cubes de glace et garnir de tranches de citron et d'orange. Donne 26 portions de 3/4 tasse (175 mL) chaçune.

Appartement à louer

Situé dans le vieux Saint-Boniface. Appartement de 3 chambres à coucher, très grand, inclus chauffage, eau et hydro. 650 $ / mois. Pas d'animaux. Garage et grande cour. Très tranquille. Disponible le 15 juillet. 235-1745.

Les Petites ANNONCES





Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURIÈRE: fabrication de robes, ajustements, etc. Réjane au 235–0359.
258-

POWER RAKING ET ROTOCULTEUR: Nouveau service offert par le Jardin St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez à Roger, Christian, Pierre ou Simon au 237–7216.
463-

SPÉCIALISTE EN VIVACES, planification de vos parterres, nouveaux services offerts aux Jardins St-Léon. Réservez votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste. 237–7216.
489-

GITE B + B: Grande maison canadienne située à Boischâtel, à proximité des chutes Montmorency, de l'île d'Orléans, du Vieux Québec, du château Frontenac et du Parlement. Déjeuner inclus. 60 $ pour deux personnes. Réservations: 1-418-822-3789, Claire ou Jean-Guy Bédard.
524-

GARDERIE FAMILIALE: Près du Précieux-Sang. Enfants de tout âge. Appelez Thérèse, 231-1716.
557-

GARDERIE FAMILIALE: Saint-Vital, bilingue, 6 mois et plus. Trois ouvertures pour août. Reçus et références. 257-4511.
559-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.D.
560-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour seconde faveur obtenue. L.D.
561-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.G.
572-

RECHERCHE

RECHERCHE: Femme très responsable, jeune d'esprit, non fumeuse, pour partager très belle maison luxueuse de 3 000 pi2, piscine, foyer, meublé à neuf. Garage. 257-2659.
533-

RECHERCHE: L'AÉ du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche de familles francophones et anglophones vivant près du Collège qui accepteraient de loger des étudiants ou étudiantes au cours de la session régulière 1996-1997. Renseignements: Pauline au 237-5094.
536-

RECHERCHE: Garderie familiale à Saint-Norbert aura, au mois de septembre, deux places disponibles à temps plein pour enfant de six mois à 5 ans. Contactez Suzanne au 261-5064.
562-

RECHERCHE: Une gardienne au Parc Windsor / Southdale pour mes enfants âgés de 3 et 5 ans. À temps partiel pour le mois de septembre. Composez le 253-5411.
571-

À VENDRE

À VENDRE: Maison à Saint-Vital de 1 200 pi², avec garage double, garage simple et un lot double. 69 900 $. 255-6676.
500-

À VENDRE: Chalet à la plage Albert. 44 500 $. Tout meublé, 2 chambres à coucher. Grand Lot. Foyer. Nouveaux appareils. Chauffé à l'électricité. Grande véranda. Autre bâtisse chauffée, peut être utilisée comme chambre à coucher ou entreposage. Pous plus de renseignements, contactez E. Rivard au 1–204–756–3541 ou 255-1690.
511-

À VENDRE: 1991 Mazda MTV LX. Pour sept passagers. 87 000 km. En excellent état, 14 900 $. 1-204-248-2471.
563-

Les Petites annonces:
ça paie et c'est facile à utiliser!



À VENDRE: Excellent voisinage. Rue Valade. 86 500 $. Plus de 1 500 pi2, 4 chambres à coucher au 2e étage. Cette maison est en excellent état à l'intérieur. Plancher en bois franc, très grande cuisine et salle à dîner. Salon formel et salle de lecture. Garage. Nicole Milner à Remax, 947-3629.
564-

LA BROQUERIE



RUE PRINCIPALE: Unique! Unique! Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui aimerait devenir la seule coiffeuse du village? Voici un joli petit salon avec logement de quatre chambres à coucher, solarium, etc.
570-



RUE SAVARD: 94 900 $. Voici une occasion exceptionnelle pour quelqu'un qui aime beaucoup d'espace. Ce domicile peut accommoder une garderie, commerce. Comme c'est grand pour le prix. *Pour plus de renseignements, Claude Jolicœur, 987-2100.*
570-



VENTE PRIVÉE: Duplex, Saint-Boniface. Air climatisé, aspirateur central, patio, six appareils, situation centrale, parc (pour enfants) en arrière, stationnement. 87 000 $ 237-5445 ou 235-0489.
574-

À VENDRE: 446, rue Marion, 2 chambres à coucher, 736 pi², sous-sol fini avec troisième chambre à coucher, garage, clôture, propre. Vente privée 59 900 $. Appeler Georges au 255-1067.
575-

À LOUER

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible le 1er juillet, 435 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
380-

À LOUER: Appartement avenue de la Cathédrale. 1 chambre à coucher, services inclus. 365 $ par mois. Disponible le 1er juin. Composez le 233–6091.
473-

À LOUER: maison à Saint-Vital. 595 $ / mois et 650 $ / mois + services. Près d'une école française. 255-6676.
499-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Grande cuisine, solarium. 530 $ / mois tout compris. Téléphone: 771-6964.
529-

«PETIT CHALET» meublé au cœur de Saint-Boniface, à louer au jour, à la semaine ou au mois pour les mois d'été. Vous voulez passer quelques jours de vacances «en ville» pour profiter des activités estivales ou pour revoir des amis? Réservez une chambre simple, double, ou même toute la maisonnette, au choix. Les enfants sont les bienvenus! Pour autres renseignements, composez le (204) 237-5896.
539-

MAISON À LOUER: 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse. Près du CUSB. Libre le 1er août. 650 $ + hydro. 231-2360.
540-

À LOUER: Grand appartement, deux chambres à coucher. Services inclus. Libre le 1er août. 575 $ par mois. Rue Horace. 237-6509.
558-

À LOUER: Appartement rue Kitson, 1 chambre à coucher. Services inclus, y compris câble et stationnement. Non-fumeur. Disponible le 1er août. 400 $ par mois. 233-1948 ou 237-8088.
565-

DUPLEX À LOUER: 500 $ par mois, services inclus. Pour le 1er août. 231-8177 (laisser un message).
566-

À LOUER: Sous-louez une garçonnière et épargnez 100 $ en août et septembre. Près de l'autobus et des magasins. Services inclus, balcon, air climatisé. Buanderie sur le même étage. 237-5839.
567-

À LOUER: Chalet à Saint-Malo, situé dans un bel endroit paisible. 150 $ par semaine. Composez le 1-204-347-5067 après 16 h.
568-

À LOUER: Appartement, rue La Vérendrye, une chambre à coucher. Rénové. 350 $ par mois + électricité. 233-1485.
573-

À LOUER: Au rez-de-chaussée. 900 pi², tout rénové, pas d'animaux. 800 $ par mois (chauffage, eau et hydro inclus). Appelez au 255-6676.
576-

À LOUER: Appartements d'une et de deux chambres à coucher. 375 $ et 450 $ + services. Les personnes intéressées peuvent appeler Nancy n'importe quand au 987-2100, Century 21 Carrie Realty Ltd.
577-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987-3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987-3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987-3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Recyclez ce journal!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925-1900.
Fax: 925-1907.

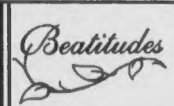
TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

SERVICES



APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231-4434
- *Soins personnels*
- *Entretien maison et cour*
- *Soins des pieds*
- *Coiffure à domicile*
- *Entretien domestique*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472




MARTIN JOYAL
CMD, D.Ac
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

LA LIBERTÉ
Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

SERVICES

GLOBAL ÉLECTRIC
Pour vos projets résidentiels ou commerciaux appelez vos électriciens du coin.
Aimé Buissé
Tél/Fax: 231-1090
Guy Glément
Cel.: 771-3899

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
- Musique enregistrée
- KARAOKE
- Location d'équipement sonore
- Éclairage

Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ
Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr GILLES LORTEAU
OPTOMÉTRISTE
• Examens de la vue et de la santé oculaire.
• Traitement orthoptique, lunettes et verres de contact.
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
310-1695, route Henderson
582-2308

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

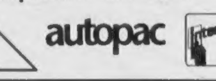
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255-2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17 h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ
En retour, le journal donnera jusqu'à 50 % de votre prix d'abonnement en publicité gratuite à *Habitat Chez-soi*.
Cette promotion n'est valide que pour les nouveaux abonnements. *L'offre se termine le 30 septembre 1996.*
Écrivez votre chèque ou mandat poste à l'ordre de *La Liberté* et adressez votre enveloppe à:

La Liberté
a/s *Habitat Chez-soi*
622, avenue Taché
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4

Prénom et nom de famille: ____________
Adresse: ____________
Ville/Village: ____________ **Code postal:** ____________
❒ 1 an: **28,50 $** (taxes incluses) ❒ 2 ans: **51,30 $** (taxes incluses)